

15 février 2010

Diviser par 4 les rejets de CO2 dus à l'énergie : le scénario Negatep

Claude Acket Pierre Bacher

Résumé

Le scénario Negatep vise, conformément aux objectifs de la loi d'orientation sur l'énergie de 2005, la division par 4 des rejets de CO2, ce qui implique à peu de chose près, de diviser par 4 la consommation de combustibles fossiles.

Outre les économies d'énergie, sans lesquelles le « facteur 4 » serait inaccessible, il faut remplacer, le plus possible les combustibles fossiles, par des sources d'énergie non émettrices de gaz carbonique, aussi bien en chaleur directe, que via le vecteur électricité.

La version 2007 du scénario se basait sur des données antérieures à 2006. Depuis, de nombreuses études ont été publiées et plusieurs éléments nouveaux sont intervenus, dont le Grenelle de l'environnement, la directive européenne « énergie – climat » dite « 3 x 20 » et l'engagement spécifique de la France de produire 23 % de son énergie à partir d'énergies renouvelables dès 2020. Force est de constater que les choix issus du Grenelle de l'environnement pour atteindre ces différents objectifs ne sont pas tous optimisés, faute d'avoir défini et appliqué des critères économiques permettant de rechercher les meilleurs compromis coût/bénéfice.

Une réévaluation de Négatep s'imposait : c'est l'objet de Negatep 2010 qui confirme les grandes orientations de Negatep 2007. Pour atteindre l'objectif facteur 4, l'étude montre qu'il faut :

- Pratiquement supprimer le pétrole et le gaz dans le résidentiel et le tertiaire. Les moyens existent, en combinant une meilleure isolation, les énergies renouvelables chaleur associées ou non à des pompes à chaleur, et l'électricité directe exploitée intelligemment. Le problème majeur est le financement, dont les difficultés devraient conduire à rechercher systématiquement les voies les moins coûteuses.
- Réduire très fortement le pétrole pour les transports. Il s'agit là d'une double révolution : repenser la mobilité (transports en commun, fret) et remplacer le pétrole par l'électricité, soit directement dans des véhicules hybrides rechargeables ou électriques, soit en apportant tout ou partie de l'énergie nécessaire à la synthèse des biocarburants.
- Limiter sérieusement les combustibles fossiles dans l'industrie. Ceci implique notamment des modifications de procédés (et donc des investissements lourds).
- Augmenter fortement la part de l'électricité dans le mix énergétique, maintenir la part de l'énergie nucléaire dans la production d'électricité et, tant que des moyens économiques de stockage n'auront pas été développés, limiter la part des électricités intermittentes au niveau que le réseau électrique peut supporter sans augmenter les capacités des centrales à gaz.

L'étude montre que les voies proposées peuvent permettre d'atteindre les objectifs 2020 du Grenelle de l'environnement, mais on constate que les moyens proposés pour y parvenir sont assez sensiblement différents de ceux retenus dans la loi Grenelle 1.

*

* *

15 février 2010

Résumé.....	1
A) Introduction.....	2
B) Situation actuelle (2006) et perspectives tendanciennes.....	4
B1 - Bilan énergétique final observé en 2006 (et avant).....	4
B2 – Scénario de référence (SR).....	7
C) 2020 : les objectifs du Grenelle de l’environnement.....	8
C1 – Economies d’énergie.....	8
C2 – Energies renouvelables thermiques.....	9
C3 – Contribution de l’électricité.....	10
C4 – Bilan 2020.....	10
C5 – Production d’électricité.....	11
D) Horizon 2050 et scénario “facteur 4 Negatep”.....	13
D1 - Besoins fixes des secteurs résidentiel et du tertiaire.....	14
D2 - Besoins fixes de l’industrie et de l’agroalimentaire.....	18
D3 - Les transports, comment réduire les besoins de pétrole ?.....	19
D4 - Energies renouvelables chaleur.....	21
D5 - Besoins d’électricité, récapitulatif.....	22
D6 - Production d’électricité.....	23
E) Le remontage Negatep.....	26
E1 - Un objectif de coût minimum.....	26
E2 - Une approche progressive vers le facteur 4.....	26
E3 - Bilan ressources emplois en 2050.....	28
E4 - Rejets de gaz carbonique.....	30
E5 – Incertitudes.....	30
Liste des tableaux.....	32
Liste des figures.....	32

*
* *

A) Introduction

La loi d’orientation sur l’énergie de 2005 fixe quatre grands objectifs de politique énergétique:

- Contribuer à l’indépendance énergétique nationale et garantir la sécurité d’approvisionnement.
- Assurer un prix compétitif de l’énergie.
- Préserver l’environnement, en particulier en luttant contre l’aggravation de l’effet de serre.
- Garantir la cohésion sociale et territoriale en assurant l’accès de tous à l’énergie.

Dans le cadre de cette loi, la France soutient l’objectif international de diviser par 2 les émissions mondiales de gaz à effet de serre d’ici 2050, ce qui nécessite une division par 4 à 10 des émissions pour les pays développés¹.

La loi définit quatre grands axes pour tenter d’atteindre les objectifs fixés

- Économiser l’énergie.

¹ L’Européen moyen rejette aujourd’hui entre 2 et 3 tC par an. Les Français comme les Suisses et les Suédois sont dans le bas de la fourchette grâce à une électricité produite avec très peu de combustibles fossiles. Ceci justifie que la baisse visée pour la France soit d’un facteur 4 et non 5. Les Danois ou les Allemands sont plus près de 3 tC et les Américains de 5 à 6 tC par habitant.

15 février 2010

- « Décarboner » l'énergie utilisée, en réduisant la part des énergies fossiles².
- Développer les énergies renouvelables.
- Maintenir le nucléaire pour la production d'électricité.

Nous avons proposé en 2007 un scénario, conforme aux objectifs de la loi, en particulier de s'approcher du « facteur 4 », en notant que si ce scénario s'applique à la France, il pourrait être adapté à la majorité des pays développés. Nous l'appelons « Negatep » car c'est bien la consommation d'énergie, issue en grande partie des combustibles fossiles symbolisés par le pétrole qu'il faut maîtriser. Outre les économies d'énergie, sans lesquelles le « facteur 4 » serait inaccessible, il faut remplacer le plus possible les combustibles fossiles par des sources d'énergie non émettrices de gaz carbonique, aussi bien en chaleur directe que via le vecteur électricité.

Depuis 2007, plusieurs éléments nouveaux sont intervenus qui nous conduisent à actualiser le scénario Negatep :

- La publication par la DGMEP du « scénario de référence 2008 »³ (SR)
- La publication du « Bilan prévisionnel électricité 2009 »⁴ (BP)
- et, surtout, le Grenelle de l'environnement

Ces éléments permettent de compléter l'étude de scénario à l'horizon 2050 par une prévision relativement robuste du point de passage 2020. Ce point de passage permet lui-même d'estimer si l'on est sur une bonne trajectoire pour atteindre les objectifs du « facteur 4 » en 2050.

Mais le Grenelle de l'environnement a pratiquement écarté l'électricité comme moyen économique de réduire les consommations de combustibles fossiles et les rejets de gaz à effet de serre et a dû, pour atteindre les objectifs, tabler sur des valeurs très élevées (et très coûteuses) d'économies d'énergie. On touche là du doigt les conséquences de l'absence de tout critère économique dans les choix qui sont faits⁵. Pour « Negatep 2010 », nous avons élaboré deux variantes : la première prolonge peu ou prou les tendances du Grenelle ; la seconde, tout en réservant une large place aux économies d'énergie, écarte les solutions très coûteuses⁶ (tant dans l'habitat que pour la production d'électricité), ce qui conduit au contraire à mobiliser le plus possible les atouts de l'électricité.

Le premier chapitre (B) se contente d'actualiser la situation actuelle et les perspectives tendanciennes à l'aide du scénario de référence (bilan énergétique 2006 au lieu de 2000, scénario intégrant les normes en vigueur mais pas les mesures du Grenelle). Nous serons amenés, dans ce chapitre, à discuter le bien fondé de certaines hypothèses du SR 2008 et, surtout, à extrapoler le scénario de référence jusqu'à 2050⁷.

Un deuxième chapitre (C), nouveau, tentera de prévoir le point de passage 2020 en intégrant les mesures du Grenelle.

² La séquestration du gaz carbonique pourrait être une solution, la capture et le stockage du CO₂ permettant de diviser par 3 à 4 les rejets. La technologie, en développement, pourrait s'appliquer à de grosses unités énergétiques qui à partir du charbon produiraient de l'électricité, de l'hydrogène ou des carburants de synthèse. Les progrès et promesses sont à suivre sous le triple aspect de la consommation d'énergie, des problèmes environnementaux liés au stockage du CO₂ et des coûts de ces nouvelles technologies, mais une participation significative de cette technologie dans la lutte contre l'effet de serre ne peut être attendue avant 2050.

³ Scénario énergétique de référence DGEMP-OE (2008)

⁴ Bilan prévisionnel de l'électricité – RTE (2009)

⁵ Une étude d'impact économique des mesures du Grenelle a bien été réalisée par l'ADEME (« Etude d'impact du projet de loi programme du Grenelle de l'environnement » - 1^{er} octobre 2008), mais cette étude est très sommaire et ne reflète pas les coûts réels.

⁶ Il serait nécessaire de se fixer un critère de coût de l'énergie (incluant le prix payé pour le CO₂ émis) en dessous duquel une mesure est économiquement justifiée et au-dessus de laquelle elle ne l'est pas. En pratique, cela n'est guère possible dans une étude prospective telle que celle-ci, compte tenu des incertitudes qui entourent tant les évaluations de coûts que les perspectives d'évolution des prix des diverses énergies et du CO₂.

Cependant, on peut estimer qu'une mesure est à retenir lorsqu'elle conduit à un coût de l'énergie économisée inférieur à 1000 €/tep (correspondant par exemple à 100 €/bl de pétrole et 100 €/t CO₂) et devrait être écartée lorsqu'elle conduit à un coût supérieur de 1500 €/tep (cf. P. Bacher – « Prix du pétrole équivalent, prix du gaz équivalent et coût du CO₂ évité » - *Revue de l'énergie* n° 582 – mars-avril 2008)

⁷ Celui-ci s'arrêtant à 2030

15 février 2010

Le troisième chapitre (D) analyse les différentes composantes (secteurs de consommation, sources d'énergie) du scénario « Negatep 2010 », actualisation de « Negatep 2007 ».

Le quatrième chapitre (E) effectue un remontage du scénario et les compare sur le plan économique.

Remarques préliminaires :

1. Les formes d'énergie sont multiples (chaleur, mécanique, électricité) et se mesurent toutes avec la même unité, le Joule et ses multiples (MJ, GJ...). En pratique, cependant, les professionnels ont adopté comme unité de référence la tonne équivalent pétrole et ses multiples (tep, Mtep, Gtep) pour toutes les énergies chaleur, le kWh et ses multiples (MWh, GWh, TWh) pour l'électricité :

➤ 1 tep = 42 GJ

➤ 1 MWh = 3,6 MJ ou 0,086 tep

Bien que l'électricité et la chaleur ne rendent pas les mêmes services, les divers organismes internationaux et nationaux qui s'intéressent à l'énergie sont convenus d'exprimer les énergies mises à la disposition des utilisateurs, dites « **énergies finales** », en tep, qu'elles soient sous forme de chaleur ou d'électricité. C'est cette convention que nous adopterons très généralement ici, puisque notre propos vise essentiellement les évolutions de la consommation et des moyens d'y répondre. L'exportation d'électricité sera systématiquement comptée à part.

En revanche, lorsqu'on s'intéresse aux rejets de CO₂, il faut évidemment remonter aux tonnes de combustibles fossiles effectivement utilisées, un peu supérieures aux quantités finales dans le cas de l'utilisation directe sous forme de chaleur (pour le pétrole, par exemple, il faut tenir compte de l'énergie consommée pour le raffinage et l'acheminement jusqu'au consommateur final – environ + 10 %), mais 1,5 à 3 fois supérieure dans le cas de l'électricité (pour tenir compte du rendement thermodynamique de la production d'électricité à partir de chaleur, compris entre 33 et 60 %). Une fois déterminées ces quantités d'énergies dites « primaires », on calcule les quantités de CO₂ rejetées (exprimées en tonnes de carbone contenu (tC et ses multiples)) en appliquant les coefficients⁸ :

Pétrole : 1 tep donne 0,89 tC

Charbon : 1 tep donne 1,17 tC

Gaz naturel : 1 tep donne 0,74 tC

Le passage des tC aux tonnes CO₂ s'effectue en multipliant ces chiffres par 44/12 = 3,65.

Le passage aux tC (ou tCO₂) par tep électrique se fait en divisant par le rendement thermodynamique de la production d'électricité.⁹

2. L'ambition de cette note se limite à l'évaluation d'ordres de grandeur des différents facteurs intervenant dans le « mix énergétique » et les rejets de CO₂.¹⁰

B) Situation actuelle (2006) et perspectives tendancielle

B1 - Bilan énergétique final observé en 2006 (et avant)

Ce bilan est résumé dans le tableau 1.

Tableau 1 – Bilan énergétique final 2006 en Mtep (Million de tonnes équivalent pétrole)¹¹

⁸ Ces coefficients varient légèrement (± quelques %) selon les auteurs ; cela n'a guère d'importance pour les comparaisons relatives faites ici.

⁹ Ainsi, pour une centrale au charbon de rendement 40 %, les rejets par tep sont de $(1,17/0,4) = 2,92$ tC ou 10,65 tCO₂. Comme 1 tep = 11,65 MWh, les rejets par MWh sont de 0,25 tC ou 0,91 t CO₂.

¹⁰ Le lecteur attentif ne manquera pas de relever des erreurs d'arrondis dans les différents tableaux. Celles-ci proviennent de la difficulté de rassembler des données totalement cohérentes, mais ne modifient pas sensiblement les ordres de grandeur.

15 février 2010

(Mtep)	Combustibles solides	Pétrole	Gaz	Electricité ¹²	Energies renouvelables thermiques	Total	
						Mtep	%
Industrie	6,5	6	12	11,7	1,3	37,4	23
Tertiaire	0,1	4	6,8	11,2	0,5	22,6	14
Résidentiel	0,3	10,7	15,9	12,8	8,4	48	30
Agriculture		2,2	0,3	0,3	0,1	2,9	2
Transports		49,1		1	0,7	50,8	31
Total	6,9	72	35	37	10,9	161,7	100
%	4,3	44,5	21,6	22,9	6,7	100	

Nota : Les 37 Mtep d'électricité, comptés dans le bilan énergétique final 2006, correspondent à 430 TWh d'électricité en fin de ligne à la distribution.

La remontée à la production nette de 549 TWh¹³ (sortie centrales) intègre les pertes en ligne (environ 40 TWh, l'auto consommation spécifique du secteur nucléaire (20 TWh de l'usine d'enrichissement), le bilan exportations – importations (environ 50 TWh en 2006) et aussi le bilan pompage.

Les énergies fossiles représentent plus des 2/3 de l'énergie finale (73 % en intégrant la part électricité)¹⁴.

L'électricité consommée dans les secteurs résidentiel et tertiaire se répartit en usages spécifiques (environ 60 %) et production directe de chaleur (40 %) ; mais, en première analyse, on peut considérer qu'une part significative des usages spécifiques aboutissent à de la fourniture de chaleur.¹⁵

Pour déterminer les rejets de CO₂, il faut ajouter, aux chiffres précédents de combustibles fossiles, ceux de la branche énergie, ce qui donne le tableau 2. Avec les conventions précédentes, ces chiffres correspondent à 113,4 MtC, que nous arrondirons à 115 MtC.

Tableau 2 – Consommations « fossiles » totales, en intégrant la branche énergie en Mtep (2006)

(Mtep)	Combustibles solides	Pétrole	Gaz	Total
Consommation finale	6,9	72	35,3	114,2
Branche énergie	5,4	6,5	3,8	15,7
total	12,3	78,5	39,1	129,9

La figure 1 permet de voir comment la consommation d'énergie finale a évolué ces dernières années à partir d'un indice 100 en 1960. On notera la corrélation avec l'évolution du PIB, atténuée par une

¹¹ La majorité des données sont tirées de « L'énergie en France édition 2007 » de www.industrie.gouv.fr/energie

¹² Nous rappelons que les valeurs indiquées concernent l'énergie finale, à ne pas confondre avec l'énergie primaire à la production

¹³ Cette production nette correspond à une production totale brute de 575 TWh, l'écart correspondant à la consommation des auxiliaires des unités de production. Cette production brute, est issue du nucléaire pour 450 TWh, des renouvelables électriques pour 64 TWh (essentiellement l'hydraulique) et enfin du thermique classique pour 60 TWh

¹⁴ Valeur relative ramenée à 51 % si on fait référence à la production primaire d'énergie

¹⁵ Chaque fois que l'on cherchera à économiser l'électricité dans ses usages spécifiques, il faudra donc s'assurer que l'on n'augmente pas, en contrepartie, les besoins de chaleur : c'est le cas, notamment, des ampoules basse consommation qui ne permettent pas toujours de réduire la consommation d'énergie et qui peuvent même, dans certains cas, augmenter les rejets de CO₂ (cf. P. Bacher – « L'interdiction des lampes basse consommation : une fausse bonne idée » - TechnAgora (23 juillet 2009)

15 février 2010

amélioration de l'efficacité énergétique. On notera aussi que la consommation énergétique et le PIB ont cru moins rapidement, lors des années des chocs pétroliers et des prix élevés du pétrole et du gaz. Depuis 1990 la reprise est flagrante, malgré un léger fléchissement entre 2003 et 2006 : la croissance moyenne annuelle de la consommation finale énergétique de 1990 à 2006 a été de 0,8 %. ¹⁶

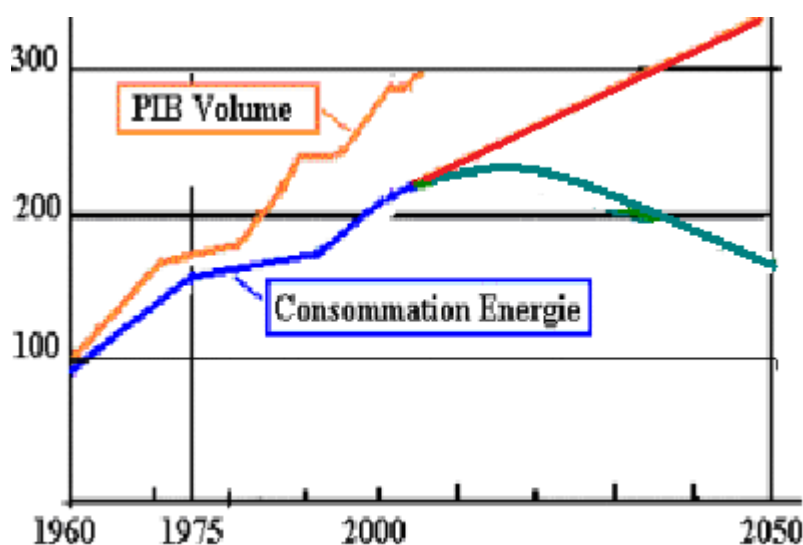


Figure 1 – Evolutions relatives de la consommation d'énergie et du PIB

— Tendence — Facteur 4 ?

La figure 2 illustre l'évolution des rejets de CO₂. Nous constatons que l'augmentation, continue jusqu'aux années 70, s'est inversée au début des années 80. Cette inversion est autant une conséquence des chocs pétroliers (à partir de 1973) et de la crise économique qui a suivi, que de la mise en service des centrales nucléaires au cours des années 80. Les rejets sont repartis à la hausse en 1990, à un rythme moindre qu'avant la crise, grâce aux progrès réalisés, notamment dans l'industrie. Il ressemble donc au schéma 1 à une grosse exception près : la mise en service des centrales nucléaires entre 1980 et 1990, conjuguée à l'accroissement de la part de l'électricité dans la consommation énergétique finale, a permis de réduire d'environ 20 % les rejets de CO₂ alors que la consommation finale augmentait légèrement.

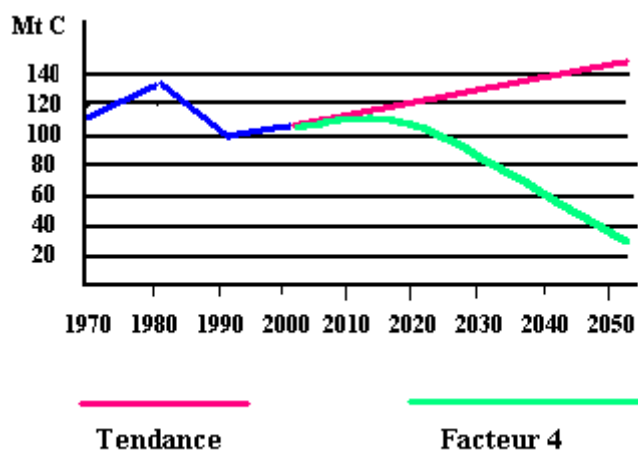


Figure 2 : Evolution des émissions de CO₂

¹⁶ Les effets de la crise de 2008 ne sont pas intégrés.

15 février 2010

La poursuite des tendances de consommation de combustibles fossiles est de toute évidence incompatible avec la division par 4 des rejets de CO₂. On mesure le chemin à faire pour arriver au facteur 4, effort qui se traduira dans un premier temps par une stabilisation des rejets, pour ensuite les réduire massivement. Il est évident que plus l'on tarde, plus l'effort demandé sera important.

B2 – Scénario de référence (SR)

Le document « scénario de référence DGEMP » explicite en détail les hypothèses de consommation sur lesquelles il se base. (taux de croissance moyen du PIB de 2,1 %/an, croissance démographique, emplois etc.). Il se réfère notamment au contexte réglementaire antérieur au Grenelle de l'environnement, tout en tenant compte d'une constante de temps dans la mise en œuvre des réglementations (notamment RT 2005), mais, à la suite du CEREN, il limite, à 75 % de l'effet théorique, l'efficacité de ces réglementations thermiques.

Le document explicite également les hypothèses prises en matière de moyens de production d'électricité. Il table sur une quasi stabilité du nucléaire, de l'hydraulique et du thermique décentralisé non renouvelable, une forte baisse du charbon et du fioul pour la semi base, une très forte hausse du gaz (CCCG et TAC), un programme modéré d'éoliennes et symbolique de solaire photovoltaïque.

Le scénario de référence s'arrête en 2030. Mais il explicite la période 2020 – 2030, au cours de laquelle les mesures antérieures au Grenelle ont pratiquement atteint leur régime de croisière. Nous avons donc choisi d'extrapoler linéairement de 2030 à 2050, dans le prolongement de la période 2020 – 2030.

Les résultats sont résumés dans le tableau 3 et illustrés par la figure 3.

Tableau 3 – Consommation finale énergétique, hors branche énergie (DGMEP 2020-2030 et extrapolation 2050):

Mtep	2006	2020	2030	2050
Industrie	37,4	41,7	44,8	51
Résidentiel – tertiaire	70,6	81,2	84,4	90,6
Agriculture	2,9	4,3	4,6	5,2
Transports	50,8	56,9	64,3	79,1
Total énergétique	161,7	184,1	198,1	226

15 février 2010

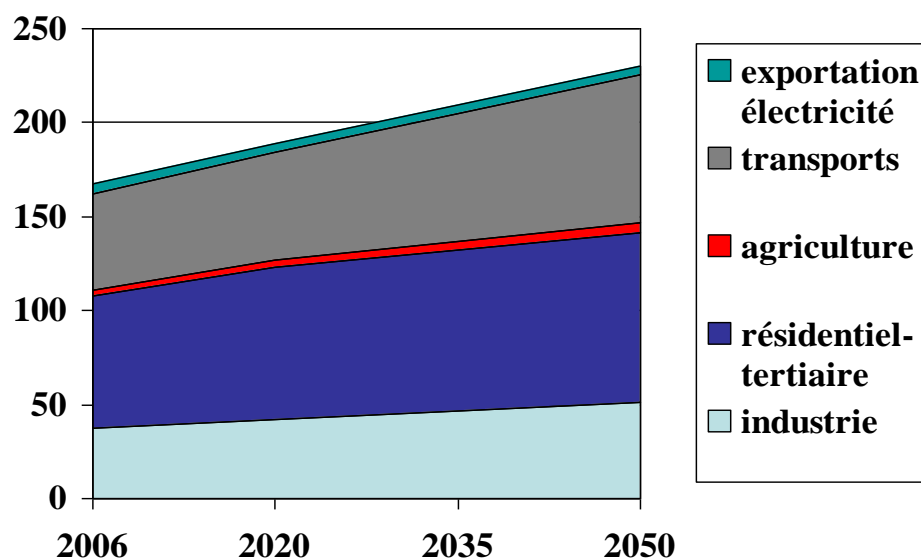


Figure 3 – Scénario de référence (DGMEP et extrapolation 2050) en Mtep

On notera en particulier le ralentissement de la croissance des secteurs résidentiel et tertiaire à partir de 2020 environ, qui traduit la mise en œuvre effective des normes thermiques.

C) 2020 : les objectifs du Grenelle de l'environnement

Le Grenelle de l'environnement, les travaux des différents comités opérationnels (COMOP) et les lois Grenelle 1 et Grenelle 2 ont défini des objectifs en matière d'économies d'énergie et de développement des énergies renouvelables, dans les deux domaines : chaleur et électricité. Ces objectifs s'inscrivent dans la perspective de la directive européenne « énergie – climat » dite « 3 x 20 »¹⁷. Dans ce chapitre, nous rappellerons ces objectifs et nous interrogerons sur leur crédibilité.

CI – Economies d'énergie

Rappelons que la consommation finale totale a été de 161,7 Mtep en 2006 et que le scénario de référence retient 184 Mtep en 2020.

Le Grenelle de l'environnement fixe comme objectif 32 Mtep d'économies, par rapport à la tendance, se répartissant de la façon suivante :

- Résidentiel et tertiaire : 38 %, soit environ 27 Mtep (nous admettrons une répartition 2/3 résidentiel et 1/3 tertiaire)
- Transports individuels : 10 %, soit environ 3 Mtep
- Fret et transports collectifs : 10 %, soit environ 2 Mtep

Les objectifs d'économie d'énergie dans les transports individuels paraissent raisonnables avec les technologies aujourd'hui disponibles. Ceux relatifs au fret et aux transports collectifs sont tributaires de la réalisation d'infrastructures lourdes (canal du Nord, autoroutes ferroviaires, tramways, etc.) dont on peut penser qu'elles prendront quelques années de retard, compte tenu de la lourdeur des procédures administratives et de l'importance des financements nécessaires.

¹⁷ A l'horizon 2020 : 20 % moins de CO₂, 20 % moins d'énergie, 20 % d'énergies renouvelables

15 février 2010

Pour atteindre les économies d'énergie dans le résidentiel, il est proposé de réaliser des rénovations de l'habitat et du tertiaire. Prenons l'exemple de rénovations moyennes dans l'habitat (isolation des combles, changement des fenêtres) permettant d'économiser 1,3 tep/an par logement¹⁸ : il faudrait rénover au moins 14 millions de logements d'ici 2020, soit plus de 1 million par an. Les documents du Grenelle citent le chiffre de 400 000 logements par an, ce qui correspondrait à des rénovations beaucoup plus importantes (isolation totale, ventilation double flux, remplacement de la chaudière...). Les besoins de financement de ces mesures sont très élevés (de l'ordre de 10 milliards €/an) et viennent s'ajouter aux besoins de financement des aides aux économies dans le tertiaire et des aides aux énergies renouvelables¹⁹. Des prix élevés à la consommation des combustibles fossiles (résultant du prix mondial de l'énergie et d'un impôt carbone), tels que ceux observés en 2008, encourageraient les différents acteurs à aller dans cette voie ; en revanche, un prix du pétrole de 30 ou 50 €/bl et un impôt carbone de 15 ou 30 €/t CO₂ sont loin d'être suffisamment incitatifs.

Si l'objectif d'économie dans le résidentiel et le tertiaire était atteint à 70 % (ce qui nous semble déjà optimiste)²⁰, la consommation finale totale serait proche de 160 Mtep, pratiquement égale à celle de 2006, les économies d'énergie n'étant alors que de 24 Mtep dont 19 pour les secteurs habitat et tertiaire.

C2 – Energies renouvelables thermiques

La contribution des ENR thermiques à l'énergie finale était de 11 Mtep en 2006.

Le Grenelle table sur environ 10 Mtep supplémentaire d'ENR thermiques :

- Biomasse, associée au développement de chaudières collectives²¹
- Solaire chauffage direct
- Les pompes à chaleur²²
- Divers (géothermie associée au développement de réseaux de chaleur)

Le solaire chauffage direct (surtout l'eau chaude sanitaire) comme les pompes à chaleur se développent déjà rapidement, et on peut espérer que l'objectif sera atteint. Les autres objectifs semblent accessibles, mais probablement avec quelques années de décalage, compte tenu de la lenteur du développement des chaudières collectives et des réseaux de chaleur.²³ En conséquence, nous retiendrons un apport supplémentaire des ENR de 9 Mtep en 2020.

¹⁸ Dans l'article déjà cité de la *Revue de l'énergie* n° 582 (mars-avril 2008) on estimait que, pour un logement de 100 m², il fallait dépenser 10 000 € (huissieries, isolation des combles...) pour réduire les besoins d'énergie utile de 200 à 100 kWh/m²/an, permettant d'économiser environ 1,3 tep d'énergie finale. Ceci conduisait à un prix équivalent de l'énergie économisée (fioul ou gaz) dans une plage 400 – 600 €/tep. Même si la dépense moyenne atteignait 15 000 €, on resterait en dessous du critère proposé de 1000 à 1500 €/tep.

¹⁹ On peut même penser qu'elles peuvent être en compétition. Les aides massives au solaire photovoltaïque, par exemple, peuvent inciter un particulier à investir dans cette installation plutôt que dans l'isolation de son logement : d'un côté, un revenu substantiel garanti pendant 20 ans, de l'autre une économie de fioul ou de gaz dont le prix futur est incertain.

²⁰ Une diminution de près de 20 Mtep des besoins d'énergie dans le résidentiel et le tertiaire implique une quasi disparition du fioul domestique et un début de diminution du gaz naturel. La tendance actuelle est encore au développement des réseaux de distribution du gaz, ce qui peut paraître contradictoire.

²¹ On notera qu'il est également proposé de remplacer les anciennes chaudières à bois par des chaudières plus performantes ; la décision de mettre fin aux crédits d'impôt pour les chaudières au bois dès la fin 2009 ne va pas dans ce sens.

²² Si le Coefficient de Performance (COP) de la pompe à chaleur est de 3, une consommation d'énergie de 3 sera comptée pour 2 ENR (par exemple géosolaire) et 1 électrique.

²³ Il faut noter aussi que les économies d'énergie rendent plus difficile la rentabilité des réseaux de chaleur, qui doivent être amortis sur une consommation plus faible.

15 février 2010

C3 – Contribution de l'électricité

Rappelons que la consommation finale d'électricité en 2006 de 430 TWh correspond à environ 37 Mtep²⁴, auxquels il faut ajouter 6 Mtep d'exportation. Pour 2020, le scénario de référence (SR 2008) retient 42 Mtep de consommation interne auxquels il faut ajouter 4,6 Mtep du bilan export - import. Le Bilan Prévisionnel 2009 intègre les mesures retenues par le Grenelle ; il retient 4 scénarios : haut, central, maîtrise renforcée de la consommation électrique, bas. Nous retiendrons les deux scénarios du milieu. Nous y ajouterons un scénario Negatep « électricité renforcée ».

Scénarios du BP 2009

Les deux scénarios, central et de maîtrise renforcée de l'électricité, diffèrent par le rythme d'augmentation de la consommation :

- Central : + 1,3 %/an de 2008 à 2015 et + 0,8%/an de 2015 à 2020, conduisant à 42 Mtep en 2020
- MDE : + 0,8%/an de 2008 à 2015, 0,7%/an de 2015 à 2020, conduisant à 40 Mtep en 2020.

Selon le rapport BP 2009²⁵, le scénario MDE traduit une meilleure maîtrise de l'énergie portant essentiellement sur l'électricité.

Scénario électricité renforcée

Les économies d'énergie, les économies d'électricité, les énergies renouvelables et les énergies fossiles ne sont pas des variables indépendantes. S'il y a moins d'économies d'énergie et que l'on veut cependant réduire autant la consommation d'énergies fossiles, il faudra plus d'énergies non carbonées (ENR thermiques et électricité non carbonée). Par exemple :

- Le remplacement d'un chauffage au fioul ou au gaz par un chauffage par pompe à chaleur, dans un logement consommant 1,5 tep permet de remplacer 1,5 tep de fioul par 1 tep d'énergie renouvelable et 0,5 tep d'électricité (en supposant un COP moyen de 3). Appliqué à 2 millions de logements (ou équivalents dans le tertiaire) supplémentaires, cela réduirait la consommation de combustibles fossiles de 3 Mtep, augmenterait de 2 Mtep la part des énergies renouvelables (géothermie et aérothermie), au prix d'une augmentation de 1 Mtep de l'électricité
- Dans les transports individuels (30 Mtep à ce jour) le remplacement de 10 % du pétrole par de l'électricité permettrait d'économiser 3 Mtep de pétrole, au prix d'une augmentation de 1 Mtep d'électricité et donc globalement une baisse d'énergie finale de 2 Mtep²⁶

Ces exemples illustrent, de façon non exhaustive, comment il serait possible de réduire la consommation de combustibles fossiles (et donc de CO₂) et la consommation d'énergie finale grâce à une augmentation de la consommation d'électricité. Notre scénario électricité renforcée vise ainsi 6 Mtep de moins de combustibles fossiles, remplacées par 2 Mtep supplémentaires d'économies, 2 Mtep supplémentaires d'énergies renouvelables thermiques et 2 Mtep supplémentaires d'électricité.

C4 – Bilan 2020

Les bilans d'énergie finale sont résumés dans le tableau 4.

²⁴ Les données de départ ne sont pas rigoureusement cohérentes : SR 2008 donne 37 Mtep en 2006 ; BP2009 donne 36 Mtep en 2006 et 37,5 Mtep en 2008 (ce dernier chiffre non corrigé des variations climatiques) et une augmentation proche de 0,5 Mtep d'une année sur l'autre.

²⁵ Chapitre 2

²⁶ Pour quantifier le gain réel de cette baisse d'énergie finale, sur les rejets de CO₂, qui reste l'objectif premier, il faut remonter à la source et donc à l'énergie primaire à la production. Un gain important en énergie finale, ne signifie pas systématiquement un gain important en rejets de CO₂.

15 février 2010

Tableau 4 – Bilan des énergies finales (2020)

Mtep	2008 ²⁷	2020		
		BP - central	BP – maîtrise él. renforcée	Negatep – demande él. renforcée
Economies	-	24	26	26
Electricité	37	42	40	44
ENR th.	11	20	20	22
Fossiles	114	98	98	92
Total	162	184		
Mt carbone	115	90 à 100		

En définitive, il nous paraît légitime de conclure que l'électricité finale pourrait être dans une fourchette 40 à 44 Mtep (auxquels il faut ajouter l'exportation, estimée à environ 6 Mtep dans le BP 2009²⁸) ; les combustibles fossiles se situeraient dans une fourchette 92 à 100 Mtep (en baisse de 15 à 20 %). Les rejets de CO2 dépendront, entre autres, des moyens mis en œuvre pour la production d'électricité.

C5 – Production d'électricité

La production d'électricité doit être égale à la demande totale, qui est la somme de la consommation intérieure finale, de l'exportation nette, des pertes en ligne (environ 6 %), de l'électricité consommée pour le pompage (environ 0,6 Mtep) et pour le secteur énergie lui-même.

Les ordres de grandeur retenus dans le BP 2009, ainsi que ceux de notre scénario électricité renforcée, sont résumés dans les tableaux 5 et 6.

Tableau 5 - Production nette d'électricité (2020)

	2008	2020		
		BP - central	BP – maîtrise él. renforcée	Negatep - demande él. renforcée
Consommation intérieure finale	37	42	40	44
Secteur énergie (dont pertes en ligne et pompage) ²⁹	5	4,3	4,2	4,4
Exportation nette	4 ³⁰	6,4	6	6
Total	46 535 TWh	52,7 613 TWh	50,2 582 TWh	54,4 631 TWh

²⁷ Le document SR 2008 prend 2006 comme année de départ, alors que le BP2009 adopte 2008 non corrigé des variations saisonnières. Le raccordement entre les deux est approximatif, à ± 1 Mtep près. Ceci n'a pas d'impact significatif sur la suite.

²⁸ Il semble que ce soit un terme de bouclage, qui peut varier de ± 5 %

²⁹ La diminution de la consommation du secteur énergie entre 2008 et 2020 est due au changement de technologie d'enrichissement de l'uranium.

³⁰ L'exportation a été faible en 2008 du fait d'un hiver rigoureux. Une valeur de 6 Mtep est plus représentative de l'équilibre des échanges de la France avec ses voisins.

15 février 2010

Tableau 6 – Production d'électricité nette par source en Mtep (2020)

Mtep	2008	2020		
		BP - central	BP – maîtrise él. renforcée	Negatep - demande él. renforcée
Total	46 ³¹	52.7	50.2	54.4
Nucléaire	36	38	36	41
Hydraulique et turbinage STEP	6	6	6	6
ENR	0,8	4,2	4,1	4,1
Fossile	4,5	4,5	4,1	3,3

L'augmentation de la production nucléaire (3 Mtep soit 35 TWh) par rapport au scénario BP central correspondrait, par exemple, à la mise en service, d'ici 2020, d'au moins 2, voire 3 EPR en plus de Flamanville 3 (Penly 3 et un ou deux autres à engager avant 2015).

Emissions de CO2 dues à la production d'électricité

Les émissions dépendent essentiellement des parts respectives des centrales au charbon, au fioul et au gaz pour la demi-base, et de l'importance donnée aux turbines à combustion (TAC) pour les besoins de pointe. Elles varient relativement peu d'un scénario à l'autre. Les ordres de grandeur figurent dans le tableau 7.

Tableau 7 – Production d'électricité à partir de combustibles fossiles en énergie finale (2020)

Mtep	2008	2020		
		BP - référence	BP – maîtrise él. renforcée	Negatep demande él. renforcée
Total fossile	4.5	4,5	4,1	3,3
Charbon	1.85	0,55	0,55	0,55
CCCG	0,5	2,6	2,2	1,3
Fioul, TAC	0,2	0,15	0,15	0,15
Thermique décentralisé non ENR ³²	1,9	1,2	1,2	1,2

Nota : Comme il s'agit d'énergie finale, ces valeurs ne représentent pas la part réelle de combustibles fossiles utilisés pour produire l'électricité. En prenant en compte les rendements, il faut multiplier par environ 2.7 pour le charbon, 1.85 pour les CCCG...pour remonter à l'énergie primaire

Entre 2008 et 2020, dans le scénario BP de référence, les centrales au fioul sont arrêtées (5 GW), ainsi qu'une partie des centrales au charbon. En revanche, près de 10 GW de centrales à cycle combiné à gaz (CCCG) pour la demi-base, et autant de turbines à combustion au gaz (pour la pointe) sont prévues.

³¹ Les ventilations entre sources d'énergie du BP sont approximatives, car le document public ne donne pas tous les détails. Ceci explique qu'il puisse y avoir des écarts pouvant atteindre, voire dépasser, 1 Mtep.

³² Les installations dites décentralisées regroupent des installations en général de petites tailles exploitées indépendamment des besoins du réseau (cogénération, combustible sous produit ...)

15 février 2010

Les émissions de CO₂, selon le BP, baisseraient un peu, tombant de 9 MtC à 6 à 7 MtC, grâce à la baisse du charbon et des centrales décentralisées non ENR.

Remarque

La très forte augmentation de la puissance installée en moyens de semi-base et de pointe est souvent attribuée (y compris dans le BP) au développement du chauffage électrique. On peut en douter³³. En effet la capacité installée en semi-base n'augmente que très peu entre 2008 et 2020 (les CCCG remplaçant les centrales au fioul et au charbon) et la production d'électricité d'origine fossile ne varie que très peu entre 2008 et 2020, ce qui semble montrer qu'elle joue peu dans l'équilibre offre – demande. En outre, il serait relativement aisé de mettre en place des systèmes tarifaires incitant à limiter les consommations en période de pointe.

En revanche, on constate une corrélation entre la très forte augmentation des TAC et celle de l'électricité intermittente éolienne.

En résumé :

1. Les dispositions décidées par le Grenelle de l'environnement devraient permettre, pour la première fois, d'amorcer une diminution en valeur absolue de la consommation finale d'énergie, ou tout au moins de stabiliser cette consommation autour de 160 Mtep en 2020. Ceci représente environ 15 % d'économies par rapport au scénario de référence 2008.

2. Ce résultat probable, bien que remarquable s'il est atteint, reste inférieur à l'objectif affiché par les lois Grenelle (20 % d'économies) ; ceci serait la conséquence de l'importance des sommes à investir et de l'ambiguïté du Grenelle sur le rôle de l'électricité dans la lutte pour réduire les émissions de CO₂.

3. Ceci est particulièrement vrai dans les secteurs résidentiel et tertiaire où l'association isolation thermique - électricité – énergies renouvelables devrait permettre d'obtenir de meilleurs résultats que chacune prise seule. Mais on note aussi le silence du Grenelle sur le remplacement du pétrole par l'électricité dans les transports.

4. Face à l'augmentation de la demande d'électricité, il est important de s'assurer que les rejets de CO₂ dus à ce secteur resteront à un niveau faible :

- Le remplacement programmé de la plupart des centrales au fioul et de quelques centrales au charbon par des centrales à gaz à cycle combiné va dans le bon sens
- Pour faire face à l'augmentation de la demande d'électricité sans augmenter les rejets de CO₂, il faudrait cependant augmenter d'environ 3 Mtep la production nucléaire (soit l'équivalent de 2 ou 3 EPR en plus de Flamanville 3)

5. La très forte augmentation des turbines à combustion (environ 10 GW) semble être due beaucoup plus au développement massif de l'éolien qu'à celui du chauffage électrique.

D) Horizon 2050 et scénario “facteur 4 Negatep”

La problématique aussi bien pour les mesures d'économie, que pour les choix des technologies à utiliser pour limiter les rejets de gaz carbonique, étant la même pour les besoins fixes d'énergie des secteurs résidentiel et tertiaire, nous les traiterons ensemble. Il en va de même pour les secteurs industriel et agroalimentaire. Puis nous aborderons globalement les besoins d'énergie dans les transports.³⁴

³³ Voir à ce sujet : Jean Fluchère « Puissance électrique appelée sur le réseau entre creux et pointes » (novembre 2009) et Jean-Pierre Pervès « Contribution de Sauvons le Climat à la réflexion sur la gestion des pointes de consommation d'électricité » (ateliers DGEC) – 11 février 2010

³⁴ Nous repartirons dans ce chapitre des bilans 2006, afin de rester cohérent avec le scénario de référence 2008.

15 février 2010

D1 - Besoins fixes des secteurs résidentiel et du tertiaire

Situation et tendance

Nous avons vu que les usages fixes de l'énergie des secteurs résidentiel et tertiaire représentent à eux deux 46 % des besoins énergétiques totaux, se décomposant de la façon suivante :

- besoins de chaleur directe (56 Mtep en 2006)
 - combustibles fossiles : 37 Mtep
 - renouvelables (essentiellement le bois) : 9 Mtep.
 - électricité pour le chauffage des locaux et l'eau chaude sanitaire : 10 Mtep
- besoins d'électricité pour les utilisations spécifiques de ce secteur, comme l'éclairage, le froid, les lavages, les motorisations diverses, les produits bruns (télévisions, ordinateurs...) : 14 Mtep.

Le scénario de référence conduirait, nous l'avons vu, à près de 91 Mtep, sans modification fondamentale de la répartition entre énergies (environ 55 % d'énergies fossiles, 15 % d'énergies renouvelables et 30 % d'électricité). Ce scénario prend en compte l'évolution de la population, son vieillissement, la multiplication des cellules monoparentales ; il intègre également les normes RT 2000 et RT 2005, et donc une partie des économies potentielles liées à une meilleure isolation thermique ; il intègre enfin les évolutions des besoins spécifiques d'électricité.

L'objectif de Negatep 2010 est de réduire à 4 ou 5 Mtep la consommation totale de combustibles fossiles (une suppression totale n'étant pas réaliste compte tenu des multiples cas particuliers). Les moyens d'action sont multiples, mais nous ne retiendrons que les trois moyens essentiels : la diminution des déperditions thermiques, les énergies renouvelables, associées ou non aux pompes à chaleur, et l'électricité comme moyen de chauffage direct (mais effaçable aux heures de pointe).

Les situations sont elles-mêmes multiples, tant dans le tertiaire que dans l'habitat ; nous nous sommes efforcés de simplifier l'approche en nous inspirant d'un rapport de J. Orselli³⁵, tout en respectant les grands équilibres.

Secteur tertiaire

Les besoins d'énergie du secteur tertiaire (22,6 Mtep en 2006) sont couverts pratiquement à moitié par l'électricité (en grande partie pour des utilisations spécifiques de l'électricité) et à moitié par des combustibles fossiles. En 2050, le scénario de référence SR 2008 prévoit environ 32 Mtep. Le rapport Orselli note la grande diversité des situations dans le secteur tertiaire, mais cite plusieurs voies de maîtrise de l'énergie dans ce secteur, notamment :

- l'utilisation des meilleures technologies disponibles, à l'occasion de rénovations et de constructions neuves.
- La gestion de l'intermittence dans l'occupation de nombreux locaux (bureaux, écoles et ensembles sportifs, commerces...

Compte tenu de ces éléments qualitatifs, nous admettrons, contrairement au SR 2008, que les besoins du secteur tertiaire pourraient se stabiliser à leur niveau actuel, soit environ 23 Mtep. L'objectif de Negatep 2010 est de ramener de 11 à 1 Mtep la consommation d'énergie fossile. Les 10 Mtep seraient remplacés, par exemple, pour moitié par des énergies renouvelables, pour moitié par l'électricité, en direct ou en utilisant des pompes à chaleur associées aux énergies renouvelables.

Le bilan du secteur tertiaire est résumé dans le tableau 8.

³⁵ J. Orselli – Rapport n° 004834-01 au Conseil Général des Ponts et Chaussées « Les économies et substitutions d'énergie dans les bâtiments » (février 2008)

15 février 2010

Tableau 8 – Bilan secteur tertiaire

Secteur tertiaire (Mtep)	2006	2050 « référence SR »	2050 Negatep
Total SR2008	22,5		32
Fossiles	11	13	1
Economies	-	-	4
Electricité	11	17	16
Renouvelables Thermiques	0,5	2	6
Total	22,5	32	23

Secteur résidentiel³⁶

Les besoins de chauffage représentaient en 2006 les $\frac{3}{4}$ des besoins d'énergie du secteur résidentiel, l'eau chaude sanitaire un peu moins de 10 %, les utilisations spécifiques de l'électricité 11 %, les 5 % restants se répartissant en usages divers (cuisson...). On notera que les besoins de chauffage sont appelés à diminuer fortement, diminution imposée par des normes de plus en plus sévères ; il en résultera une importance relative croissante des autres besoins, ce qui justifie que l'on s'y intéresse également.

Chauffage (habitat existant)

Une approche analytique est certes difficile, tant il y a de situations différentes, les normes de construction ayant profondément évolué, notamment en 1995 et 2005. Le rapport Orselli distingue l'habitat ancien (antérieur à 1975), celui construit entre 1975 et 1995, et celui construit depuis. Il tient compte des logements anciens détruits (quelques %) et distingue deux groupes³⁷

- Environ 1/3 des logements (près de 6,7 millions) chauffés à l'électricité, généralement bien isolés (7 MWh/an par logement d'énergie finale, soit 45 TWh/an)
- Les deux autres tiers chauffés avec d'autres énergies (environ 20 MWh/an d'énergie finale par logement, soit 335 TWh/an) ; ces 335 TWh se répartissent en 95 TWh d'énergies renouvelables (essentiellement le chauffage bois) et 240 TWh/an de combustibles fossiles.

Il faut tenir compte également des logements qui seront construits d'ici 2050, sensés respecter la norme votée par le Parlement de 50 kWh/m²/an d'énergie primaire (loi Grenelle 2),

Ce sont donc les 240 TWh (20,5 Mtep) d'énergies fossiles qu'il faut s'efforcer de ramener à environ 35 TWh (3 Mtep). J. Orselli examine deux scénarios et en suggère un troisième :

- un qui engagerait en une seule fois des travaux lourds permettant d'atteindre une isolation très poussée (parois opaques, ventilation double flux, vitres très isolantes ...), s'inspirant des technologies développées pour les nouveaux logements
- un dit « de rénovation diffuse », qui consisterait à profiter au fur et à mesure des travaux normaux d'entretien, en utilisant systématiquement de bons matériaux et matériels et de bonnes techniques (fenêtres et huisseries, chaudières modernes, ...)
- le troisième faisant largement appel, en complément à la rénovation diffuse, aux énergies renouvelables et au chauffage électrique (mais l'étude ne précise pas dans quelles conditions).

³⁶ Nous utiliseront systématiquement dans ce chapitre les MWh et non les tep, car toutes les données publiées le sont avec cette unité. Nous ne reviendrons aux tep que dans le récapitulatif (tableau 11).

³⁷ J. Orselli définit ce qu'il appelle des logements « pondérés », en affectant les petits logements d'un coefficient 0,5 et ceux utilisant le chauffage urbain supposé utilisé 40 % d'énergies renouvelables d'un coefficient 0,6

15 février 2010

Le premier scénario risque d'entraîner des coûts très élevés, supérieurs à 20000 € par logement,³⁸ et cela pour une diminution des 3/4 de la consommation de combustibles fossiles, ramenée à 5 MWh/an par logement (60 TWh en tout). Pour ramener la consommation totale de combustibles fossiles à 35 TWh, il faudrait donc compléter avec des énergies renouvelables ou de l'électricité (tableau, cas A).

Le second scénario permettrait de réduire d'environ 50 %³⁹ les besoins de chauffage « fossile » pour les logements existants, ramenés en moyenne à 10 MWh/an (environ 120 TWh au total) ; le surcoût par rapport aux travaux d'entretien normaux serait faible (quelques milliers d'euros) et largement compensé par la réduction de la facture de combustibles (et de CO2).

La comparaison des coûts de ces deux scénarios illustre parfaitement la loi de rendement décroissant : il faut compter moins de 5000 € pour réduire la demande de 20 à 10 MWh/an par logement, mais 20000 € pour la réduire de 20 à 5 MWh/an ; le prix du MWh économisé est près de 3 fois plus élevé dans le scénario 2, et le prix marginal, pour passer de 10 à 5 MWh/an près de 6 fois plus élevé⁴⁰.

La troisième voie est très ouverte. Une possibilité consisterait à compléter les rénovations diffuses en ajoutant un chauffage électrique direct, mais effaçable aux heures de pointe pendant lesquelles la chaudière existante prendrait le relais (une sorte de chauffage hybride)⁴¹. Cela permettrait de réduire très fortement (proche de 90 %) la consommation de combustibles fossiles (tableau, cas B).

Mais il serait également possible de combiner cette solution avec une utilisation d'ENR combinées à des pompes à chaleur (tableau, cas C), solution probablement un peu plus onéreuse, mais qui aurait le mérite d'une plus grande souplesse pour s'adapter aux multiples situations rencontrées. C'est le scénario retenu par Negatep.

Tableau 9 – Bilan chauffage de l'habitat existant

Chauffage l'existant (TWh)	2006	2050		
		Isolation extrême (A)	Isolation diffuse et chauffage hybride (B)	(C) (id. B + ENR)
Total SR2008		400		
Economies	-	195	125	
Electricité	45	60	180	130
ENR th nouveaux	-	50	-	50
Bois existant	98	60 ⁴²		
Fossiles	240	35		
Total	383	205	275	275

Eau chaude sanitaire

L'eau chaude sanitaire représentait, en 2004, environ 46 TWh (électricité 18,5 TWh et fossiles 27,7 TWh), soit une moyenne de 1,5 MWh/an et par logement. Le SR2008 prévoit une augmentation de la demande par personne (+ 1% par an) qui n'est peut-être pas justifiée dans une perspective de sobriété énergétique. En revanche, les nouveaux logements devraient induire une demande nouvelle d'environ 15 TWh. Nous admettons que cette demande nouvelle, ainsi que le remplacement des chauffe-eau « fossiles » existants sera satisfaite avec des énergies renouvelables (27 TWh) associées à des pompes à

³⁸ Il faut y ajouter une perte éventuelle de surface habitable si l'isolation des parois opaques se fait par l'intérieur et en retrancher les coûts de rénovation diffuse. Admettons que ces termes se compensent.

³⁹ Un peu plus pour les logements antérieurs à 1975, un peu moins pour les logements postérieurs à 1995.

⁴⁰ Avec un taux d'actualisation de 4 % sur 20 ans, le coût par MWh économisé pour réduire la consommation de 10 à 5 MWh/an dépasse 200 € (soit près de 2500 €/tep).

⁴¹ Suggestion de H. Prévot, reprise par SLC,

⁴² Diminution tenant compte du remplacement des anciens poêles par des poêles à haute performance

15 février 2010

chaleur (15 TWh). Au total, les 60 TWh d'ECS seraient fournis par 33 TWh d'électricité et 27 TWh d'ENR.

Cuisson

La cuisson, dans l'habitat existant, consomme environ 30 TWh (11 d'électricité et 19 de gaz), soit à peu près 1,5 MWh par logement. On peut admettre que cela changera peu, ce qui conduira à 45 TWh en 2050, essentiellement électriques.

Electricité spécifique

Les besoins spécifiques d'électricité représentaient, en 2006, 55 TWh, soit une moyenne de 2 MWh par logement ; certains besoins étant en baisse (produits blancs, éclairage ...) et d'autres en hausse (produits bruns...), ils pourraient eux aussi rester sensiblement constants par logement. L'augmentation suivrait alors celle du nombre de logements, soit environ + 20 TWh, pour atteindre 75 TWh d'électricité.

Chauffage, habitat neuf

En ce qui concerne les nouveaux logements (environ 10 millions d'ici 2050 selon SR2008), la norme de 50 kWh/m² d'énergie primaire, est probablement inaccessible, mais quel que soit le résultat obtenu, il ne pourra probablement pas l'être avec des combustibles fossiles.⁴³ Pour fixer un ordre de grandeur en progrès par rapport aux logements existants chauffés à l'électricité, nous retiendrons une consommation d'énergie finale de 50 kWh/m² (soit 50 TWh). Mais nous admettrons que la moitié de cette énergie sera fournie par les sources « fatales » que sont la cuisson et, pour partie, les usages spécifiques (produits gris, éclairage...). Les 25 TWh restant pourraient provenir pour moitié d'ENR, pour moitié d'électricité.

Récapitulatif habitat

Hors chauffage des logements existants, l'ensemble des besoins, se traduit par une demande d'électricité de 165 TWh (70 TWh en 2006), d'ENR nouveaux de 40 TWh (0 en 2006), et 0 de combustibles fossiles (25 TWh en 2006), ce qui donne des totaux, pour le secteur habitat, résumés dans le tableau suivant :

Tableau 10 – Récapitulatif habitat (2050)

Secteur habitat TWh (Mtep)	2004 ⁴⁴	2050		
		Isolation extrême (A)	Isolation diffuse chauffage hybride (B)	(C) (id. B + ENR)
Electricité	132 (11,3)	225 (19,3)	345 (29,5)	295 (25,3)
ENR th nouveau	-	90 (7,7)	40 (3,4)	90 (7,7)
Bois (existant)	98 (8,4)		60 (5,1) ⁴⁵	
Fossiles	284 (24,3)		35 (3)	
Total	514 (44)	410 (35,1)	480 (41)	

Bilan résidentiel et tertiaire

Avec ces différentes hypothèses, on arrive au bilan du tableau 11

⁴³ Surtout si la proposition de l'OPECST de limiter les rejets de CO₂ à 50 g/m² est retenue

⁴⁴ Chiffres donnés dans le rapport Orselli, déjà cité, pour 2004. Le total est inférieur de près de 10 % à ceux donnés dans le BP 2009 pour 2006). Nous ne tiendrons pas compte de cet écart, qui ne devrait pas jouer beaucoup sur les comparaisons relatives.

⁴⁵ Diminution tenant compte du remplacement des anciens poêles par des poêles à haute performance

15 février 2010

Tableau 11– bilan des énergies des secteurs résidentiel et tertiaire (2050)

Secteur tertiaire et habitat (Mtep)	2004	2050		
		Isolation extrême (A)	Isolation diffuse chauffage hybride (B)	(C) (id. B + ENR)
Electricité	21,3	35,3	45,5	41,2
Energies renouvelables	8,9	18,8	14,5	18,8
Fossiles	35,4	4		
Total	65,6	58,1	64	

6 et tableau 14

En résumé,

Ramener la consommation de combustibles fossiles à presque rien dans les secteurs tertiaire et résidentiel nécessite des efforts considérables, d'abord pour maîtriser l'augmentation tendancielle (illustrée par le scénario de référence), puis pour la réduire. L'exemple du chauffage dans l'habitat existant, qui représente environ la moitié des besoins, montre que tout miser sur les économies d'énergies serait une voie extrêmement onéreuse.

Les énergies renouvelables ont sans aucun doute un rôle important à jouer, soit en utilisation directe (chauffage au bois individuel et dans des réseaux de chaleur), soit avec des pompes à chaleur (solaire thermique, géothermie de surface,...). Un doublement des énergies renouvelables semble accessible, sous réserve du niveau des coûts. L'utilisation de la biomasse doit cependant être regardée dans son ensemble (usages fixes et mobiles de l'énergie) de façon à l'utiliser le plus rationnellement possible.

Il faut noter que les besoins en énergie pour les usages autres que le chauffage (eau chaude, cuisson, usages spécifiques de l'électricité) jouent un rôle croissant au fur et à mesure que les besoins de chauffage diminuent : c'est particulièrement le cas dans l'habitat neuf.

L'électricité apparaît être le moyen le plus efficace et le plus économique de remplacer les combustibles fossiles, soit en chaleur directe, soit avec des pompes à chaleur, dans la mesure où ce mode de chauffage est réservé à des locaux bien isolés. L'électricité est en pratique un terme de bouclage facile à mettre en œuvre ; dans le scénario retenu par Negatep, l'augmentation moyenne de la consommation d'électricité serait de 0,5 Mtep (6 TWh) par an, mais elle pourrait être minorée si des énergies renouvelables étaient accessibles à un coût modéré (moins de 100 €/MWh par exemple) ou si les mesures d'économies sur les usages spécifiques de l'électricité permettait de réduire effectivement les besoins.

D2 - Besoins fixes de l'industrie et de l'agroalimentaire

Les secteurs industrie et agroalimentaire ont consommé, en 2006, 40,3 Mtep, dont 12 Mtep d'électricité et 1,4 Mtep d'énergies renouvelables chaleur. Le scénario de référence (SR 2008) prévoit une augmentation en 2020 à 46 Mtep dont 14 Mtep d'électricité et 2,8 Mtep d'ENR chaleur. L'extrapolation du SR 2020 aboutirait à 56 Mtep en 2050, dont on peut estimer que 20 Mtep seraient fournis par l'électricité et 4 par des énergies renouvelables chaleur.

L'industrie a fait un gros effort, après les chocs pétroliers des années 70, pour améliorer son efficacité énergétique comme le montre le schéma 3 de l'évolution de l'intensité énergétique⁴⁶.

⁴⁶ Avant les chocs pétroliers entre 1973 et 1979, la consommation d'énergie par l'industrie augmentait pratiquement de 1 % pour 1 % d'augmentation de la valeur des produits. L'accroissement du prix de l'énergie de 73 à 80 a conduit à valoriser les économies d'énergies. Dès 90, l'effort s'est estompé avec le retour d'un pétrole bon marché.

15 février 2010

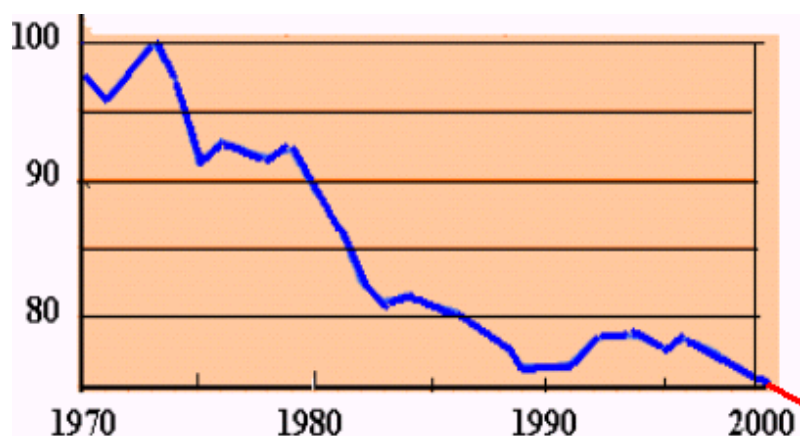


Figure 4 : Evolution de l'intensité énergétique dans l'industrie

Peut-on encore espérer des gains ? La réponse est probablement oui, mais de moindre importance, car le plus important semble avoir été fait entre 1975 et 1990 avec un gain de 25% sur 15 ans. Nous admettrons arbitrairement une amélioration de l'efficacité énergétique de 25 % d'ici 2050, les deux secteurs confondus. La consommation totale en 2050 serait alors pratiquement au niveau de 2006, à 40 Mtep. Les gros consommateurs industriels d'énergie feront probablement de plus en plus appel à l'électricité, au fur et à mesure que le prix du CO2 augmentera. Les énergies renouvelables devraient également voir leur part augmenter (notamment dans l'agriculture où le biodiesel pourrait remplacer en partie le gasoil) et pourraient atteindre 10 %.

A ces besoins, il faut ajouter ceux qui pourraient provenir de l'industrie des biocarburants, abordée en D3 : l'énergie finale nécessaire à la production de 15 Mtep de biocarburants pourrait provenir, par exemple, de 7,5 Mtep d'électricité et 7,5 Mtep de biomasse.

Ces évolutions sont résumées dans le tableau 12.

Tableau 12 : consommation d'énergie des secteurs industrie et agroalimentaire (2050)

Mtep	2006	2050 « référence SR »	2050 « Negatep »
Electricité	12	20	27,5
Energies renouvelables chaleur	1,4	4	11,5
Energies fossiles	26,9	32	16
Total	40,3	56	55

Nota : l'augmentation 2006-2050 Negatep est due à l'importance des besoins nouveaux industriels pour la fabrication des biocarburants

D3 - Les transports, comment réduire les besoins de pétrole ?

Situation, économies possibles

Le transport des biens et des personnes utilise aujourd'hui presque exclusivement le pétrole et il n'existe pas à court terme de véritables énergies de substitution disponibles pour une substitution massive. Certes, des progrès technologiques importants ont permis d'améliorer fortement l'efficacité des moteurs

15 février 2010

automobiles. Une voiture neuve de 2003 émet 20 g de moins de CO₂ que la neuve de 1995 (gain 12%)⁴⁷. Mais cette amélioration a été jusqu'au choc pétrolier de 2008 plus que compensée par l'imposition de normes plus sévères de sécurité et anti-pollution hors CO₂, par l'orientation du public vers des véhicules plus puissants et par l'augmentation du trafic automobile. Le choc pétrolier de 2008 a provoqué un choc psychologique (encore plus sensible aux Etats-Unis qu'en Europe) et les mesures gouvernementales en faveur des voitures à bas rejets de CO₂ (bonus-malus) ont fortement contribué à inverser la tendance.

Le scénario de référence (SR 2008), construit avec une tendance de + 1,2 % an, conduirait à 79 Mtep en 2050. Par rapport à cette tendance, on peut espérer la poursuite et la généralisation des progrès technologiques⁴⁸. Mais il faut surtout compter sur la mise en valeur des transports en commun et une modification du comportement de chacun pour permettre de stabiliser les besoins à la moitié de niveau tendanciel, soit 40 Mtep. En variante, nous regarderons ce que donnerait une baisse de la demande au niveau actuel, soit 50 Mtep.

Remplacer le pétrole

On pourrait remplacer le pétrole par des combustibles synthétiques produits à partir du charbon (CTL) ou du gaz (GTL). Hormis la mise en place généralisée de la séquestration de CO₂, ces voies ne modifient pas fondamentalement la situation vis à vis de l'effet de serre et de l'obtention du facteur 4 (elle devrait même l'empirer avec le CTL).

Deux autres voies de substitution au pétrole peuvent être explorées : les biocarburants et l'électricité.

Les biocarburants

Une directive européenne fixe un objectif de 5,75 % de biocarburants en 2010, soit, pour la France, 2,8 Mtep. Les filières actuelles dites de 1^{ère} génération, basées sur l'agriculture classique européenne, à partir de la betterave, du blé, du colza... sont peu développées à ce jour, mais peuvent l'être davantage et devraient permettre d'atteindre cet objectif. Mais cette production nécessite un apport extérieur d'énergie, et, en prenant en compte l'énergie (fossile à ce jour) consommée pour les produire, le chiffre réel net est nettement moindre et peut être estimé à 1.5 Mtep. Aller fortement au-delà semble problématique. Il faudrait importer la matière première⁴⁹, car les ressources agricoles sont limitées et très vite la mobilité va entrer en compétition avec l'alimentaire. La limite en net serait, hors importations, comprise entre 3 et 5 Mtep.

Heureusement, des capacités potentielles nouvelles s'offrent avec les espoirs basés sur la valorisation de la biomasse lignocellulosique (biocarburants de 2^{ème} génération) et en faisant appel dans les procédés de fabrication à des sources externes d'énergie⁵⁰. Leur bilan technico-économique devra être cependant très sensiblement amélioré. Le rendement énergétique étant proche de 50 %, il faut dépenser 1 GJ d'énergie pour produire 1 GJ de biocarburant à partir de 1 GJ de biomasse ; cette énergie doit être non carbonée, en pratique soit de la biomasse, soit de l'électricité, soit un mélange des deux fonction des prix respectifs de la biomasse et de l'électricité et la rareté de la biomasse. Selon un rapport de l'Académie des

⁴⁷ Les progrès réalisés vis à vis de l'environnement sont beaucoup plus importants pour les autres polluants (NO_x, HC, particules...) avec pour certains des gains d'un facteur 10. Mais souvent les gains sur ces autres polluants se font au détriment des rejets de CO₂

⁴⁸ Dans la continuité : notamment l'injection directe et haute pression, la distribution variable, l'accroissement de la puissance spécifique (Downsizing)

⁴⁹ C'est la voie choisie par la Suède, qui importe du Brésil 95 % de l'éthanol nécessaire pour remplacer le carburant automobile.

⁵⁰ Dans le cas de la 2^o génération par exemple, le rendement massique (rapport masse équivalent pétrole produit sur masse sèche initiale) est à ce jour compris entre 15 % et 20 %. En faisant appel à d'autres sources d'énergies externes (allothermie) des rendements atteignant 40 % peuvent être espérés. Cet apport d'énergie externe se traduirait de la façon suivante : au lieu de produire 1 tep en consommant une partie de la biomasse pour fournir la chaleur nécessaire, on pourrait produire, à partir de la même quantité de biomasse, 2 tep de biocarburant en apportant 1 tep d'énergie extérieure.

15 février 2010

technologies⁵¹ le coût (en €/GJ), d'un biocarburant produit serait d'environ : $C_{\text{biocarburant}} = (P_{\text{biomasse}} + P_{\text{énergie consommée}}) + 12,5$. Si on table sur un prix de l'énergie consommée (biomasse ou électricité) compris entre 10 et 15 €/GJ, on arrive à une fourchette de coût du biocarburant 35 à 45 €/GJ, soit, en arrondissant, **1500 à 1900 €/tep**⁵². On est à la limite supérieure du critère retenu. Au total, compte tenu de ces divers éléments, nous retiendrons une production de 15 Mtep de biocarburants, à partir de 22,5 Mtep de biomasse et 7,5 Mtep d'électricité (les 15 Mtep d'énergie nécessaire étant fournie pour moitié par la biomasse, pour moitié par l'électricité).

L'électricité

Au-delà des biocarburants, qui ne suffiront pas pour approcher le facteur 4, reste la possibilité de faire appel à l'électricité, sous réserve que celle-ci ne soit pas produite à partir de combustibles fossiles. Cette utilisation peut être directe, dans les transports en commun (train, tramways, métros...) mais aussi s'étendre aux transports individuels grâce au développement des batteries via les véhicules 100 % électrique ou hybrides rechargeables. Les véhicules 100 % électrique peuvent répondre aux besoins de ville ou para urbain (typiquement le deuxième véhicule). Les véhicules hybrides rechargeables peuvent se contenter de batteries de plus faible capacité : avec une autonomie de 100 km, on devrait pouvoir assurer la plupart des déplacements journaliers qui, en moyenne, ne dépassent pas 40 km, en ne consommant pratiquement que de l'électricité. Au total, avec les véhicules électriques et hybrides, ce sont l'équivalent de 15 Mtep de pétrole qui devraient pouvoir être remplacés par 5 Mtep d'électricité.

Récapitulatif transports

« A partir du scénario de référence arrondi à 80 Mtep d'énergie finale et en tablant sur des économies de 40 Mtep et sur le remplacement de 15 Mtep de pétrole par 5 Mtep d'électricité, les 30 Mtep d'énergie finale nécessaires se ventilerait ainsi :

- | | |
|------------------------------------|---|
| · Transports en commun électrifiés | 3 Mtep |
| · Voitures électriques ou hybrides | 5 Mtep (remplaçant 15 Mtep de pétrole) |
| · Biocarburants | 15 Mtep (produits à partir de 22,5 Mtep de biomasse et de 7,5 Mtep d'électricité) |
| · Pétrole | 7 Mtep » |

Ce scénario nous paraît être à la fois accessible et mesuré, à condition que les efforts de maîtrise de la consommation des transports (progrès technologiques, développement des transports en commun, aménagement de la cité...) soient couronnés de succès. Si les économies n'atteignaient que 30 Mtep au lieu de 40 (en conservant la consommation finale actuelle), il serait nécessaire d'augmenter le rôle de l'électricité entre 3 et 4 Mtep.

D4 - Energies renouvelables chaleur

Les énergies renouvelables trouvent leur domaine de prédilection dans le domaine de la chaleur. Elles peuvent apporter une contribution très importante :

- Le bois et les divers déchets agricoles et ménagers, qui fournissent déjà près de 10 Mtep, pourraient facilement en fournir le double grâce à une meilleure exploitation des forêts, voire plus si on veut développer la production de biocarburants.⁵³ Au total 30 à 35 Mtep.

⁵¹ B. Jarry «Rapport du groupe de travail sur les biocarburants » (2008)

⁵² Il existe en théorie un moyen de mieux valoriser la biomasse en apportant une source extérieure d'hydrogène. Le rendement énergétique global est évidemment mauvais, et les investissements plus lourds (il faut ajouter, aux investissements BTL, ceux nécessaires à la production d'hydrogène. Cette approche pourrait devenir intéressante en cas de prix très élevé de la biomasse.

⁵³ Le cahier CLIP de septembre 2009 évoque la possibilité de produire 90 Mt de matière sèche, soit 36 Mtep thermiques.

15 février 2010

- Le solaire thermique pourrait facilement fournir les $\frac{3}{4}$ de l'eau chaude sanitaire dans une grande partie des logements individuels ainsi qu'une part significative mais plus limitée du chauffage des locaux. Au total, il pourrait apporter une contribution de 3 à 5 Mtep.
 - Une forte extension est à prévoir pour la géothermie de surface⁵⁴ et l'aérothermie, basées sur l'utilisation de pompes à chaleur. Ceci pourrait se généraliser dans le tertiaire et s'étendre aussi pour partie aux maisons individuelles. La contribution peut être estimée à 9 Mtep : 7 tirés du sol ou de l'air et 2 apportés indirectement par les pompes à chaleur électriques.
 - La géothermie semi profonde ou profonde, encore peu développée (0.2 Mtep) devrait s'étendre.
- Au total, ce sont environ 45 Mtep de chaleur qui pourraient être produits par les renouvelables, à partager entre les différents demandeurs : l'habitat et le tertiaire (19), l'industrie et l'agroalimentaire (4), les biocarburants (22,5) et la production d'électricité⁵⁵.

D5 - Besoins d'électricité, récapitulatif

Situation actuelle et tendance court terme (2020)

La consommation finale a été d'environ 37 Mtep en 2006 – 2008. Pour 2020, le scénario SR 2008 affiche 47,5 Mtep et le scénario Negatep, qui nous paraît raisonnable : 44 Mtep. Rappelons que pour obtenir la demande globale, il faut ajouter à ces chiffres les consommations propres du secteur énergie (environ 5 Mtep actuellement baissant à 4 Mtep avec la mise en service de l'usine d'enrichissement Georges Besse II, à la place de l'actuelle, les pertes en ligne (environ 6 %) et l'exportation : au total, environ 57 Mtep si on maintient un niveau d'exportation de l'ordre de 6 Mtep.

Tendance à long terme 2050 et scénario Negatep

Nous avons vu au fil des différents chapitres qu'au sein de chacun des secteurs d'activité, plusieurs facteurs poussaient à un accroissement des besoins d'électricité. Ceci a été observé dans le passé, très fortement entre 1960 et 1990, plus faiblement depuis, et se prolonge dans le scénario de référence SR 2008, pour aboutir à environ 60 Mtep en 2050 (hors exportation). La figure 5 illustre cette évolution.

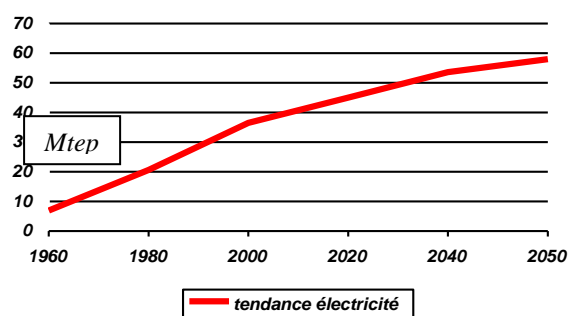


Figure 5 – Tendance d'évolution de la consommation d'électricité depuis 1960

Les besoins finaux d'électricité dans le scénario Negatep découlent des analyses précédentes, résumées dans le tableau 13.

⁵⁴ La chaleur dite de « géothermie de surface » provient soit de la nappe phréatique, soit du soleil qui chauffe le sol où on enfouit des réseaux de récupération. Les systèmes puisant la chaleur dans l'air (aérothermie), bien que moins efficaces, méritent aussi d'être mentionnés, car plus faciles à installer surtout en rénovation.

⁵⁵ Sur les 20 Mtep fournis par le bois, nous évaluons à 5 Mtep la partie pouvant alimenter des réseaux de chaleur avec cogénération, fournissant 4 Mtep de chaleur et 1 Mtep d'électricité

15 février 2010

Tableau 13 : Demande d'électricité finale hors exportation (Negatep)

Mtep	2006 - 2008	2020 Negatep	2050 - SR 2008	2050 Negatep
Résidentiel et tertiaire	24	27	44	41
Industrie agroalimentaire	12	14	18	27,5
Transports		3	2,3	
➤ ferroviaires	1			3
➤ hybrides	-			
➤ électriques	-			5
Total	37 (430 TWh)	44	64	76,5 (890 TWh)

Les besoins d'électricité maximum en 2050 dans le scénario Negatep dépassent ce que donnerait la poursuite des tendances actuelles, ce qui peut paraître paradoxal, puisque l'on insiste sur les économies d'énergies. Ceci s'explique par plusieurs facteurs:

- la référence SR 2008 a déjà intégré une diminution par rapport aux scénarios de référence antérieurs
- un développement important de l'électricité dans les usages fixes (chaleur et usages spécifiques), associée aux énergies renouvelables dans les secteurs résidentiel et tertiaire, et au niveau des procédés dans les industries fortement émettrices de CO₂.
- un développement très important de l'électricité dans les transports pour se substituer au pétrole.

Cette évolution est une conséquence directe de l'objectif « facteur 4 », l'électricité étant, aux côtés des économies d'énergie et des énergies renouvelables, le troisième moyen de limiter les besoins de combustibles fossiles.

D6 - Production d'électricité

Pour ne pas contribuer fortement aux rejets de CO₂, l'électricité doit être produite avec des énergies non carbonées ou décarbonées : énergie nucléaire, combustibles fossiles avec séquestration du CO₂, énergies renouvelables :

- Le nucléaire produit aujourd'hui près de 80 % de notre électricité⁵⁶, proportion qui pourrait être conservée sous réserve de l'acceptation par la société.⁵⁷
- Le charbon avec séquestration du CO₂ est une des voies envisagées dans le rapport de la MIES sur le facteur 4⁵⁸. Mais il faut avoir conscience que la capture et le stockage du CO₂ ne couvrent qu'environ les 3/4 du CO₂ émis⁵⁹. Autrement dit, même si cette solution débouche sur le plan industriel et est acceptée par la société, la production de 45 à 50 Mtep d'électricité avec du charbon et séquestration du CO₂ aurait pour conséquence d'augmenter les rejets de CO₂ de 30 à 35 MtC (110 à 128 Mt CO₂).

⁵⁶ Les rejets supplémentaires annuels seraient de 120 Mt de carbone si l'électricité était produite par du charbon mais seulement 50 Mt si elle était produite à partir du gaz avec cycle combiné, chiffres à comparer aux rejets actuels de 115 MtC (422 Mt de CO₂). L'augmentation récente du prix du gaz, qui ne peut que s'accroître d'ici 2050 conduit à penser que seul restera en piste le charbon, avec l'espoir de la séquestration.

⁵⁷ Voir à ce sujet « Le Nucléaire et la Planète, 10 clés pour comprendre » - F. Sorin (édition Grancher – 2009)

⁵⁸ Mission Interministérielle de l'Effet de Serre, *La division par 4 des émissions de CO₂ d'ici 2050* (2004)

⁵⁹ L'énergie dépensée pour le transport du charbon, puis du CO₂ (environ 10 %) rejette du CO₂ non capturé, la capture du CO₂ augmente d'environ 25 % l'énergie dépensée par kWh, et les pertes au cours de la capture peuvent être estimées à 10 % si on ne veut pas que les procédés soit trop coûteux.

15 février 2010

➤ Les énergies renouvelables : rappelons que la France s'est engagée à produire 23 % de son énergie à partir d'énergies renouvelables en 2020, et que, pour tenir cet engagement, le Grenelle de l'environnement a prévu notamment un fort développement des électricités renouvelables⁶⁰.

- Aujourd'hui, l'énergie renouvelable de loin la plus importante en France est l'hydraulique (6 Mtep), mais elle devrait peu évoluer, pratiquement tous les équipements ayant été faits. L'hydraulique joue un rôle dans la stabilité du réseau, face aux variations rapides de l'équilibre entre les besoins et la production, mais les limites semblent atteintes et l'hydraulique ne peut pratiquement plus rien apporter en cas de fort développement des sources intermittentes.
- Le bois et les déchets carbonés peuvent contribuer un peu à la production d'électricité, notamment dans des installations de cogénération (chaleur et électricité) Ceci pourrait fournir environ 1 Mtep (11 TWh)
- L'éolien ne connaît un fort développement en France que depuis peu, mais le Grenelle de l'environnement prévoit l'installation de 19 GW en éolien terrestre et 6 GW en éolien « offshore » d'ici 2020, le tout devant produire environ 58 TWh soit 5 Mtep. Trois facteurs vont limiter le développement de l'éolien :
 - La stabilité du réseau en cas de perte totale de la production (vent trop fort ou trop faible) ; en ordre de grandeur, il semble qu'il faille limiter la puissance installée à environ 40 GW⁶¹.
 - L'existence de moyens de production disponibles pour remplacer l'électricité éolienne en cas de perte soudaine de la production⁶². De façon simplifiée, il faut considérer qu'à chaque MW éolien installé doit être prévu entre 0.7 et 0.9 MW d'une autre source d'appoint disponible, souple, contrôlable, l'idéal étant le gaz.⁶³ A moins de faire jouer ce rôle au nucléaire, ce qui serait paradoxal puisque le nucléaire n'émet pas de CO₂, cette contrainte lie la quantité acceptable de puissance éolienne à la puissance des moyens hydrauliques de pointe et des centrales à gaz⁶⁴. Le plafond serait à aussi proche de 40 GW.
 - Les questions de coût, notamment pour l'éolien offshore qui risque de rester durablement supérieur à l'électricité nucléaire de plus de 50 €/MWh.

Ce dernier facteur nous incite à limiter fortement la part de l'éolien, sans stopper totalement son développement dans les zones les plus propices. Nous retenons 75 TWh.

- L'électricité d'origine solaire photovoltaïque souffre du même inconvénient de l'intermittence que l'électricité éolienne, avec toutefois une meilleure prévisibilité et une amplitude plus faible des variations brusques⁶⁵, mais par contre une production moindre en hiver lorsque les besoins sont au maximum. Elle présente l'avantage de pouvoir être installée partout, les panneaux solaires pouvant notamment être intégrés à

⁶⁰ Le précédent engagement de 21 % d'électricité renouvelable en 2010 est loin d'être tenu. Au demeurant, on notera que 21 % d'électricités renouvelables sont rigoureusement incompatibles avec 10 % d'électricité fossile (demi-base et pointe) et 80 % de nucléaire !

⁶¹ Un arrêté du 23 avril 2008 fixe cette limite pour les réseaux isolés des îles. Appliquée au réseau national, pour le bon fonctionnement du réseau, la puissance intermittente qui risque de disparaître ou au contraire d'apparaître rapidement, ne devrait pas dépasser 30 % de la puissance installée permanente (en 2050, proche de 70 GW en été), soit 20 GW. Toutefois, RTE considère qu'il y a 3 zones (Nord-Ouest, Midi et Centre) dont les conditions de vent ne sont pas corrélées : le risque de perte simultanée des éoliennes serait donc divisé par 3 si elles étaient équitablement réparties entre ces 3 zones. Ceci serait pratiquement le cas aujourd'hui, mais ne le sera certainement plus avec 19 GW terrestre et 6 MW offshore ; si on admet que la zone Nord-Ouest recevra la moitié de la capacité totale, celle-ci devrait alors être limitée à environ 40 GW, produisant 100 TWh.

⁶² Voir « 10 questions sur l'éolien, une énergie pour le XXI^{ème} siècle ? » - Académie des technologies (2008)

⁶³ Un couplage éolien - hydrogène et pile à combustible est mis en avant par certains pour faire face à cette intermittence. Compte tenu des données de rendement et de coûts, nous écartons cette voie à grande échelle

⁶⁴ En première analyse à l'horizon 2020 : 10 GW d'hydraulique mobilisable instantanément (lacs de montagne et STEP), 10 GW de turbines à combustion et, en partie, 10 GW de CCCG. En 2050, l'hydraulique n'aura pas augmenté.

⁶⁵ La puissance d'une éolienne varie comme le cube de la vitesse du vent, alors que la puissance d'une cellule photovoltaïque varie linéairement avec la luminosité, et ne tombe pas à 0 même par temps nuageux.

15 février 2010

l'architecture des immeubles. Mais elle est encore beaucoup trop chère et devra faire de gros progrès pour être compétitive avec les autres énergies. Il est difficile de prévoir aujourd'hui si les progrès techniques (tant sur les capteurs et leur intégration au bâti que sur le stockage journalier de l'électricité produite) joints à une hausse du prix de l'énergie seront suffisants pour permettre un développement massif de cette énergie. Le Grenelle de l'environnement a fixé comme objectif 5,4 GW en 2020, produisant 5.8 TWh (0,5 Mtep). Nous retiendrons une fourchette de 0,5 à 1 GW installés chaque année à partir de 2020, soit un total de 20 à 35 GW produisant 23 à 46 TWh, soit 2 à 4 Mtep en 2050.⁶⁶

Au total, on peut penser que l'électricité renouvelable pourrait, en 2050, fournir entre 160 à 190 TWh soit 14 et 16 Mtep, en France dont le tiers grâce à l'hydraulique.

Bilan global de la production électrique Negatep

Pour répondre aux besoins d'électricité, en se rapprochant du facteur 4, (76,5 Mtep en énergie finale – 890 TWh soit 945 TWh de production nette) nous aboutissons à la répartition suivante :

- Nucléaire 700 ± 15 TWh⁶⁷
- Energies renouvelables 175 ± 15 TWh
- Fossiles (Gaz) 70⁶⁸ TWh

En résumé,

Pour répondre à des besoins d'électricité en forte augmentation, sans augmenter les rejets de CO2, le scénario Negatep propose de faire largement appel au nucléaire, dans la continuité de la politique menée depuis les années 1970. Cette technologie est en effet mature, économique et conduit à de très faibles rejets de CO2. Une alternative serait le charbon ou le gaz avec captage et stockage du CO2, mais cette voie, dont l'efficacité est estimée à 75 % environ, conduirait à une forte augmentation des rejets de CO2.

Les électricités renouvelables peuvent fournir un complément significatif. Mais l'hydraulique est déjà exploitée pratiquement à son maximum, l'électricité éolienne est limitée par son extrême variabilité et son coût, et le développement de l'électricité photovoltaïque dépendra largement des progrès technologiques et de son coût.

Les électricités d'origine fossiles devraient être strictement limitées aux besoins de pointe et aux compensations des variations des électricités éolienne et solaire, le nucléaire étant plus économique même en demi-base.

⁶⁶ Outre le verrou associé à l'intermittence, comme pour l'éolien, la percée du photovoltaïque sera fonction de son coût. A ce jour, le développement, très volontariste, de la filière est possible sur la base de l'achat imposé à EDF du courant photovoltaïque, à un taux 10 à 20 fois supérieur au taux du marché (et encore plus important en coût marginal du seul combustible nucléaire). La prise en considération de la facture globale à l'avenir, peut fortement affecter ce développement, Il faut espérer des avancées technologiques majeures de réduction des coûts dans ce domaine. Un rapport récent d'un groupe de travail de l'Académie des technologies espère une diminution du surcoût du solaire photovoltaïque qui pourrait, selon ses auteurs, tomber à 100 €/MWh ; on ne serait alors plus très loin du critère économique évoqué plus haut.

⁶⁷ Les nouvelles tranches EPR de 1650 MW se substitueront aux tranches actuelles (de 900 à 1450 MW) dont la puissance moyenne est de 1070 MW. Elles sont conçues pour être capables de produire près de 13 TWh par an, mais on peut penser que certaines d'entre elles seront utilisées en demi-base, en remplacement de centrales à gaz, si les prix du gaz et du CO2 augmentent suffisamment. Avec une production moyenne de 11 TWh/an, il faudrait environ 64 EPR.

⁶⁸ A ce jour, le couple hydraulique et nucléaire peut répondre aux fluctuations journalières des besoins du réseau (suivi réseau) L'appel aux fossiles, qui participe un peu à ce suivi réseau, est essentiellement associé à un manque de puissance installée (voir www.sauvonsleclimat.org le document : « Nucléaire et suivi réseau ») Une baisse des fossiles serait donc possible avec plus de nucléaire, mais devient difficile avec la forte présence de renouvelables intermittents.

15 février 2010

E) Le remontage Negatep

E1 - Un objectif de coût minimum

Les sommes en jeu pour remplacer plus de 80 Mtep/an de combustibles fossiles (essentiellement du pétrole et du gaz) sont considérables. Le scénario Negatep privilégie les voies les moins coûteuses.

Dans les secteurs des usages fixes de l'énergie, le scénario écarte les solutions extrêmes d'économie d'énergie, très coûteuses dans l'habitat ancien, au bénéfice de solutions mixtes qui associent les économies d'énergie réalisables à moindre coût à l'occasion des travaux normaux d'entretien (« rénovation diffuse ») et une utilisation intelligente de l'électricité (pompes à chaleur et chauffage direct effaçable aux heures de pointe) ; dans l'habitat nouveau, le scénario repose sur une architecture qui limite raisonnablement les besoins d'énergie, là aussi en veillant à limiter les surcoûts, associée à l'électricité et aux énergies renouvelables. Une approche pragmatique analogue, adaptée à des situations très variables, est espérée dans les autres secteurs (tertiaire, industrie). Dans tous ces secteurs, les technologies existent. Un « critère » de coût compris entre 800 et 1200 €/tep économisée devrait permettre d'écarter les solutions trop coûteuses.

Dans le domaine du transport, il faut distinguer la maîtrise de la consommation, le développement des biocarburants et l'utilisation directe de l'électricité :

- Les progrès en matière de motorisations et le développement des transports en commun devraient permettre une stabilisation progressive des consommations ; mais il paraît indispensable d'aller plus loin, ce qui demandera une évolution dans les comportements, eux-mêmes très liés à l'organisation de la cité. Un critère économique n'a probablement pas grand sens dans ce domaine qui touche à de très nombreux domaines.
- Les carburants de deuxième génération, produits à partir des produits ligno-cellulosiques et avec un fort apport d'énergie non carbonée, ne verront le jour que si les programmes de recherche engagés débouchent sur des procédés industriels viables économiquement. On estime généralement qu'il reviendrait entre 1500 et 1900 €/tep de biocarburant, ce qui est cher, mais moins que l'hyper isolation de l'habitat ancien, alors qu'il n'y a pas tellement de moyens de remplacer le pétrole dans les transports.
- L'utilisation directe de l'électricité pourrait commencer assez rapidement dans des véhicules hybrides à batteries rechargeables, les développements récents permettant d'espérer pouvoir disposer de batteries assurant une autonomie proche de 100 km. Le développement de voitures tout électrique, adaptées aux besoins urbains est également entrevu assez rapidement ; mais le véhicule électrique « tous usages » bute encore sur le problème des batteries. Le prix de l'électricité ne joue qu'un rôle minime, en revanche le surcoût d'investissement dans les batteries (une fourchette de 5000 à 10000 €) mettrait là aussi la tep de pétrole économisée autour 1500 €.

E2 - Une approche progressive vers le facteur 4

Pour les usages fixes de l'énergie, les difficultés de mise en œuvre généralisée proviendront très globalement des problèmes logistiques et des constantes de temps très importantes, en particulier en ce qui concerne l'habitat et les habitudes de vie. Mais rien ne semble empêcher une mise en œuvre progressive, à un rythme qui dépendra effectivement du prix équivalent de l'énergie, des aides publiques et des efforts de mobilisation de la profession. Le scénario Negatep retient (comme SR2008) une période d'adaptation d'ici 2020, puis un rythme annuel régulier pour tous les usages fixes (par exemple environ 500000 logements anciens et 250000 logements neufs entre 2020 et 2050).

Pour les usages mobiles, qu'il s'agisse de maîtrise de la demande ou de remplacement du pétrole par les biocarburants et l'électricité, le scénario Negatep retient un démarrage assez lent d'ici 2020, compte tenu d'une part des constantes de temps très importantes liées au développement des transports en commun et d'autre part à la nécessité de progrès technico-économiques pour les biocarburants et les

15 février 2010

batteries ; le scénario retient un rythme plus rapide entre 2020 et 2050, permettant d'atteindre l'objectif visé.

En ce qui concerne la production d'électricité, il n'y a pas d'incertitude quant à la faisabilité du développement du nucléaire, de l'éolien et de la cogénération. Leur introduction est une question de programmation prenant en considération, pour le nucléaire, la durée de vie des centrales existantes et l'acceptation par la société, pour la cogénération, le développement de réseaux de chaleur et, pour l'éolien, les problèmes de coût et d'insertion dans le réseau d'une électricité intermittente. Seul le solaire photovoltaïque reste incertain, compte tenu de son coût encore environ 5 fois supérieur à celui des autres sources d'électricité ; mais les progrès rapides faits sur les capteurs solaires et leur intégration au bâti permettent d'espérer une baisse importante des coûts. Un développement important nécessitera cependant le développement simultané des moyens de stockage de l'électricité, puisque le solaire photovoltaïque ne produit en moyenne que 1200 heures équivalentes pleine puissance par an.

Les figures 6 et 7 illustrent, par source d'énergie finale et par secteur d'usage, le scénario Negatep permettant d'approcher le facteur 4 en 2050. On notera au passage que la quasi disparition des énergies fossiles dans le secteur du bâtiment aura également des conséquences très importantes sur le vecteur gaz, et que le développement des usages de l'électricité aura des conséquences notables pour ce vecteur.

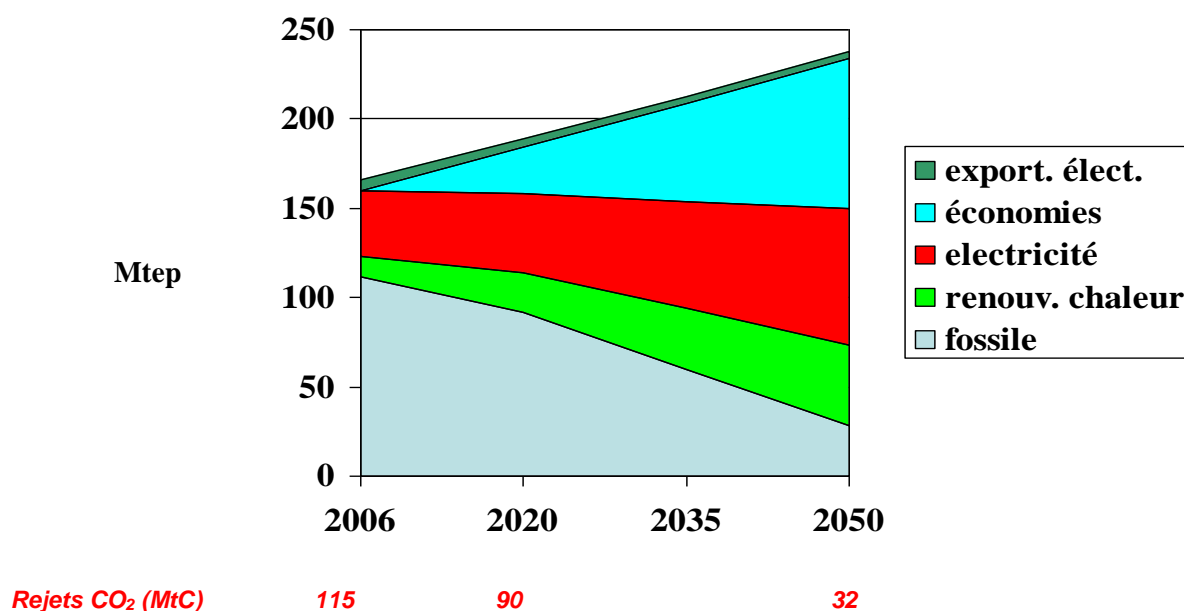


Figure 6 – Scénario Negatep 2010 – par sources d'énergie finale

15 février 2010

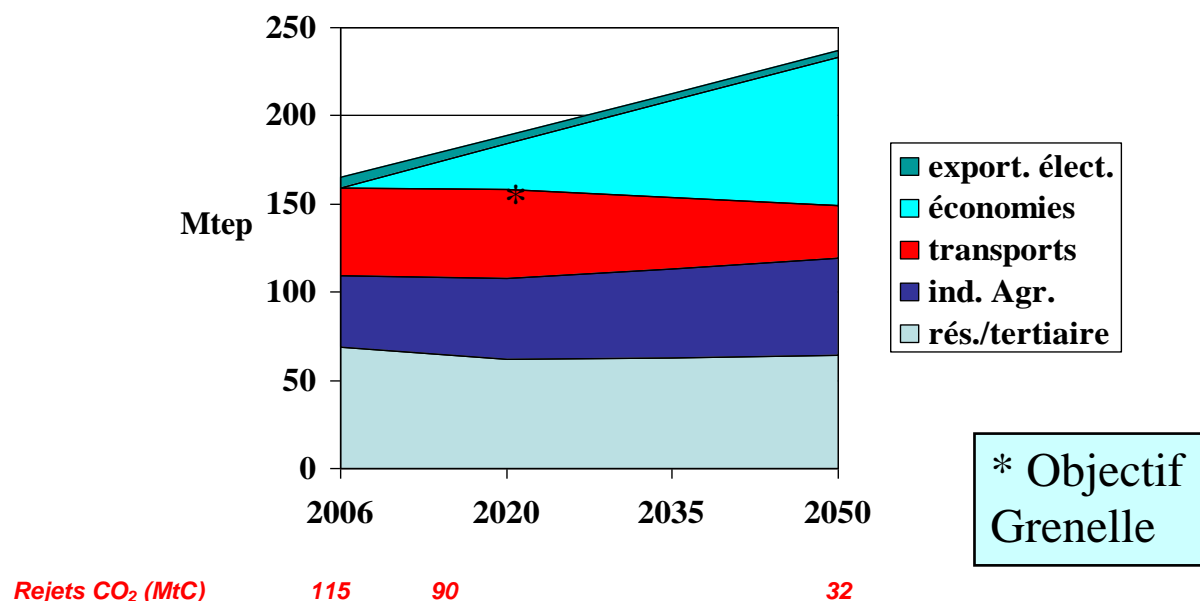


Figure 7 – Scénario Negatep 2010 – par secteur d'utilisation d'énergie finale

On constate que l'objectif du Grenelle de l'environnement (152 Mtep d'énergie finale en 2020) constitue une étape raisonnable pour ce scénario. Il faut en effet tenir compte des constantes de temps très importantes entre les décisions et leur mise en œuvre qui ne peut être que progressive.

E3 - Bilan ressources emplois en 2050

Le tableau 14 donne pour les principaux postes de consommation finale, le détail des sources d'énergie et l'évolution entre 2006 et 2050.

Tableau 14 – consommations finales : de 2006 à 2050

Mtep	Energies fossiles			Electricité			ENR chaleur		
	2006	2050 SR	2050 Negatep	2006	2050 SR	2050 Negatep	2006	2050 SR	2050 Negatep
Résidentiel/ Tertiaire	36	35	4	24	44	41	9	11	19
Ind/Alim.	27	33	16	12	18	27,5	1,4	4	11,5
Transports	49	70	7	1	2,3	8	0,7	7	15* (biocarburant)
Total Mtep	112	138	27	37	66,3	76,5	11	22	45,5

* produits à partir de 22,5 Mtep de biomasse et 7,5 Mtep d'électricité

Au total la consommation finale en 2050 serait un peu inférieure à celle de 2006 (149 contre 162 Mtep), alors que SR 2008 conduirait à 226 Mtep. La division par 4 des énergies fossiles est obtenue en faisant largement appel à l'électricité et aux énergies renouvelables thermiques.

15 février 2010

Ces résultats sont illustrés par la figure 8 et résumés par le figure 9

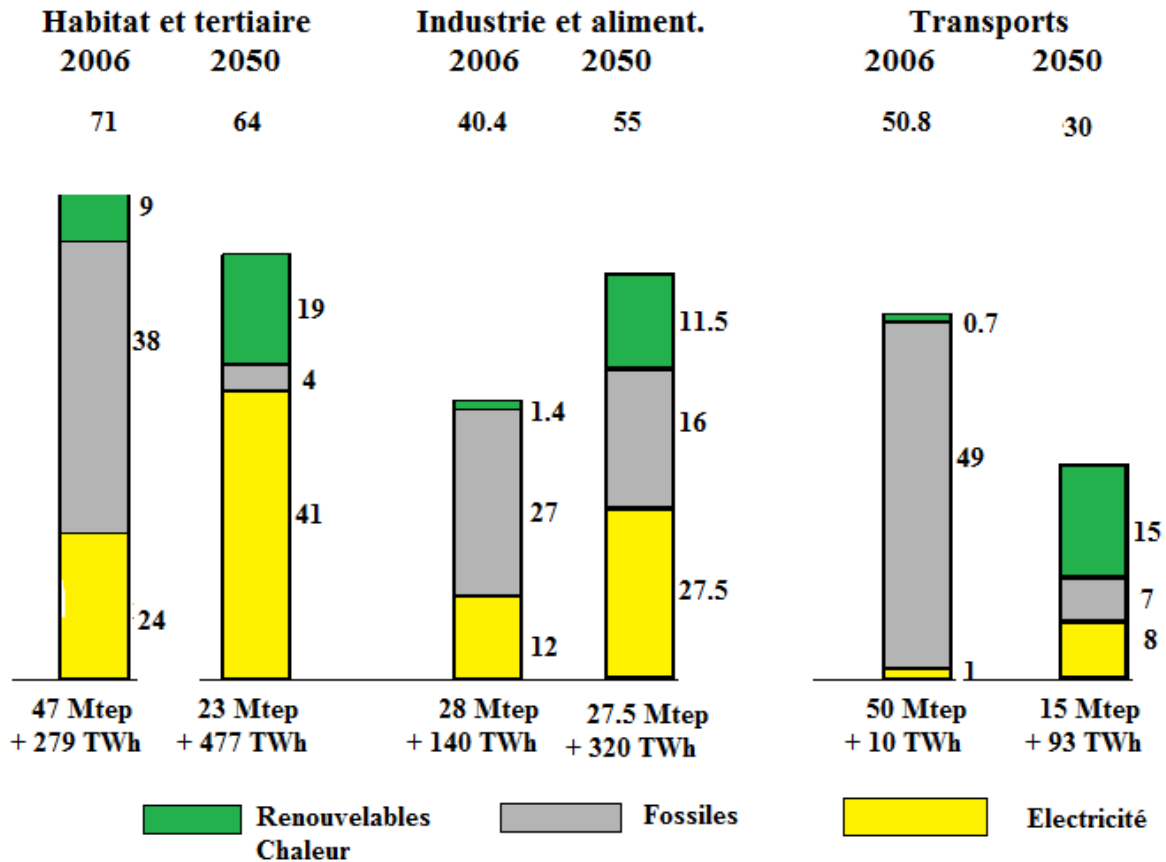


Figure 8 – Negatep : Récapitulatif des consommations finales en Mtep (décomposition chaleur et électricité)

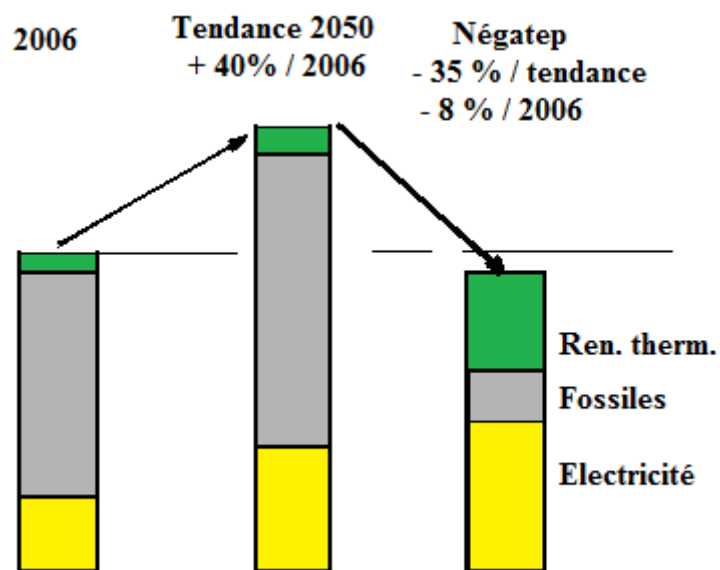


Figure 9 – résumé de la démarche Negatep

15 février 2010

E4 - Rejets de gaz carbonique

Une répartition approchée des combustibles fossiles entre les différents secteurs et le bilan CO2 sont donnés dans le tableau 15.

Tableau 15 – Negatep 2050 : énergies fossiles et rejets CO2 par secteur

	Charbon (Mtep)	Pétrole (Mtep)	Gaz (Mtep)
Résidentiel et tertiaire	-	-	4
Industrie et agroalimentaire	5	1	10
Transports	-	7	-
Production d'électricité	-	-	10*
Total	5	8	24
CO2 (MtC)	6	8 **	18

* pour produire 6 Mtep d'électricité (rendement cycle combiné 60 %)

** pour tenir compte des émissions de CO2 du secteur pétrole (raffinage, divers), nous avons majoré de 10 % les rejets de CO2 liés à son utilisation

Les rejets totaux de CO2 seraient alors de 32 Mt de Carbone (assez proches du facteur 4) pour autant que la production d'électricité à partir de gaz naturel soit strictement limitée. Les rejets de CO2 seraient évidemment plus élevés si les économies d'énergie et le remplacement du pétrole par l'électricité dans les transports étaient moins importants.

E5 – Incertitudes

Negatep 2010 est un scénario, il n'est pas une prédiction. Il repose cependant sur un certain nombre d'hypothèses qui peuvent ne pas se confirmer, tant dans les domaines économiques que sociétaux et technologiques.

Dans le domaine économique, les sommes en jeu sont considérables : il s'agit de remplacer 80 Mtep/an de pétrole et de gaz, émetteurs de CO2, par des économies d'énergie et des énergies non carbonées. En tablant sur un prix moyen sur la période 2010 – 2050 de ces énergies (incluant le prix du CO2) de 1000 €/tep⁶⁹, il faut, sur la seule année 2050, avoir réussi à transférer 80 milliards € des industries pétrolières et gazières vers les nouveaux secteurs d'activité. On conçoit que la plus grande incertitude règne sur la capacité de notre société à gérer une telle transition. Et ceci d'autant plus que la France n'est pas seule au monde et que les mesures à prendre doivent s'intégrer dans le contexte européen et mondial. Quoi qu'il en soit, il est essentiel de rechercher systématiquement les voies les plus économiques. Le refus du développement des usages de l'électricité, tel que manifesté par le Grenelle de l'environnement sans aucune justification économique, entraînerait un surcoût pour la collectivité dont l'ordre de grandeur pourrait être, dans l'habitat, de 10000 € pour économiser 1 tep/an, soit 100 milliards € pour réduire la consommation de combustibles fossiles de 10 Mtep.

⁶⁹ Correspondant par exemple pour le pétrole à 100 €/bl et 100 €/t CO2

15 février 2010

Le domaine sociétal est lui aussi porteur d'incertitudes majeures : comment persuader les citoyens électeurs qu'il faut accepter aujourd'hui une taxe carbone pour mieux anticiper les hausses futures de prix des énergies fossiles ? Comment les inciter à investir pour réduire leurs consommations, à modifier leurs comportements ? Comment les convaincre que les risques liés à l'énergie nucléaire sont bien maîtrisés et que ses avantages dépassent largement ses inconvénients ?

Le domaine technologique est lui aussi porteur d'incertitudes : les batteries permettront-elles le développement de la mobilité ? Les procédés de synthèse de biocarburants seront-ils abordables ? Le solaire photovoltaïque deviendra-t-il une source majeure d'électricité ? La plupart de ces questions justifient des efforts majeurs de recherche et développement, tant en France qu'au niveau européen. Mais on dispose d'ores et déjà, pour la plupart des usages fixes de l'énergie et pour la production d'électricité, des technologies nécessaires pour atteindre le facteur 4.

En résumé :

Les consommations de combustibles fossiles pour les besoins en énergie primaire dépassent 110 Mtep actuellement et atteindraient facilement 140 Mtep en 2050 si l'on continuait sur les errements actuels, les rejets de CO2 suivant la même tendance.

Pour diviser par 4 ces rejets de CO2 par rapport à aujourd'hui, il faut :

- *Pratiquement supprimer le pétrole et le gaz dans le résidentiel et le tertiaire. Les moyens existent, en combinant une meilleure isolation, les énergies renouvelables chaleur et l'électricité, le problème majeur étant de les financer.*
- *Réduire très fortement le pétrole pour les transports. Il s'agit là d'une double révolution : repenser la mobilité (transports en commun, fret) et remplacer le pétrole par l'électricité, directement et au travers de biocarburants.*
- *Limiter sérieusement les combustibles fossiles dans l'industrie. Ceci implique notamment des modifications de procédés (et donc des investissements lourds).*
- *Ne pas augmenter la part des énergies fossiles, y compris du gaz, dans la production d'électricité. Ceci est possible à deux conditions : limiter les pointes de consommation et plafonner les électricités intermittentes (au moins tant que des moyens de stockage de l'électricité n'auront pas été développés).*

Globalement, ceci se traduit par quatre évolutions majeures, résumées par la figure 9 :

- *Une diminution globale de la demande par rapport à aujourd'hui, alors que la poursuite de la tendance conduirait à une augmentation de 50 %.*
- *Une division par 4 environ des combustibles fossiles.*
- *Des énergies renouvelables multipliées par 3 environ*
- *Environ deux fois plus d'électricité, celle-ci étant un terme d'ajustement en plus ou en moins autour de cette valeur moyenne.*

15 février 2010

Liste des tableaux

- Tableau 1 - Bilan énergétique final 2006 en Mtep
- Tableau 2 - Consommations « fossiles » totales de la branche énergie (2006)
- Tableau 3 – Consommation finale énergétique, hors branche énergie (DGEMP 2020 – 2030, extrapolation 2050)
- Tableau 4 – Bilan des énergies finales (2020)
- Tableau 5- Production nette d'électricité (2020)
- Tableau 6 – Production d'électricité par source (2020)
- Tableau 7 - Production d'électricité à partir de combustibles fossiles (2020)
- Tableau 8 – Bilan secteur tertiaire (2050)
- Tableau 9 – Bilan chauffage de l'habitat existant (2050)
- Tableau 10 – Récapitulatif habitat (2050)
- Tableau 11 – Bilan des énergies des secteurs résidentiel et tertiaire (2050)
- Tableau 12 – Consommations d'énergie des secteurs industrie et agro alimentaire (2050)
- Tableau 13 – Demande d'électricité finale (Negatep)
- Tableau 14 – Consommations finales de 2006 à 2050
- Tableau 15 – Negatep 2010 : énergies fossiles et rejets de CO2 par secteur

Liste des figures

- Figure 1 – Evolutions relatives de la consommation d'énergie et du PIB
- Figure 2 – Evolution des émissions de CO2
- Figure 3 – Scénario de référence (DGEMP et extrapolation 2050)
- Figure 4 – Evolution de l'intensité énergétique dans l'industrie
- Figure 5 – Tendence d'évolution de la consommation d'électricité depuis 1960
- Figure 6 – Scénario Negatep 2010, par source d'énergie finale
- Figure 7 – Scénario Negatep 2010, par secteur
- Figure 8 – Scénario Negatep : récapitulatif des énergies finales en 2006 et 2050
- Figure 9 – Résumé de la démarche Negatep